

RÉSEAU NATIONAL DES ACTEURS  
DES DÉMARCHES TEMPORELLES

9:28

# Temporelles 2007

## Journées d'études

04 -05 OCTOBRE 2007

MONTPELLIER





## Remerciements

Un grand merci à la Communauté d'agglomération de MONTPELLIER d'avoir organisé et accueilli, en ce mois d'octobre 2007, la 3<sup>ème</sup> édition des Temporelles.

Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Jean-Pierre MOURE, son 1<sup>er</sup> Vice-président et Monsieur François DELACROIX, Directeur Général des Services, d'avoir ouvert cette session en nous entraînant dans le dynamisme de l'agglomération Montpelliéraine, puis d'avoir apporté à l'ensemble des travaux leur vision globale et transversale des problématiques temporelles.

Merci également à Chrystelle AMBLARD, responsable du bureau des temps, de nous avoir organisé et animé ces Temporelles avec la passion que nous lui connaissons tous et de nous avoir permis d'en percevoir ou visualiser les applications au cours d'une traversée de la ville.

Merci aux intervenants d'avoir contribué à l'enrichissement de notre réseau, par l'exposé de leurs réflexions, travaux et expériences, avec une mention particulière pour Jocelyne BOUGEARD et l'équipe de RENNES pour avoir mené l'enquête auprès de l'ensemble des membres de TEMPO et traduit leur synthèse en un bilan de 5 années de politiques temporelles.

Merci aussi aux nombreux participants venus de toute la France participer activement à ces Temporelles.

*Rendez-vous pour les prochaines Temporelles que le Conseil Général de Seine Maritime organisera avec TEMPO Territorial en octobre 2008 à Rouen.*

« Les Temporelles » constituent chaque année le moment fort de notre réseau TEMPO Territorial.

Moment d'échanges, de réflexions, de propositions, elles nous permettent tout à la fois de tirer le bilan des actions passées et d'impulser de nouvelles dynamiques. Elles participent aussi à la convivialité du réseau et au développement de relations interpersonnelles qui favorisent les échanges ultérieurs. Elles sont enfin le prélude de notre assemblée générale, réunion officielle de l'ensemble de nos adhérents, importante pour faire avancer en commun notre projet.

Je vous laisse découvrir au travers de ces actes, le bilan de cinq années de politiques temporelles, les expériences qui l'ont éclairé de plusieurs des bureaux du temps, les réflexions et expérimentations engagées sur la nuit et le temps des étudiants.

Je retiendrai de ces journées quelques perspectives et pistes de travail qui me paraissent primordiales.

Positionner les politiques temporelles comme des vecteurs d'amélioration de la performance publique, dans le contexte d'une optimisation des moyens publics, respectueuse de l'intérêt public et des citoyens, ainsi que plusieurs villes nous en ont fait la démonstration.

En faire un levier du dialogue social territorial, appuyé sur de nouvelles modalités de concertation et de partenariat, porteuses de sens et de valeurs, telles que les ont mises en oeuvre de nombreuses expériences territoriales.

Les inscrire aussi dans les outils d'aménagement du territoire, qui gagneraient à prendre quelques couleurs temporelles, et dans une vision globale et à moyen terme, qui se conjugue avec celle du développement durable.

Conforter au niveau national le réseau TEMPO Territorial pour continuer de diffuser ces idées et pratiques temporelles, qui s'ancrent encore discrètement mais de plus en plus profondément dans notre société, et leur donner plus de lisibilité.

Les publications thématiques auxquelles contribuent les uns et les autres, les « Tempo du mois », le livret de capitalisation dont le premier numéro a été édité pour les Temporelles et ces actes annuels y participent.

Mais, ce sont nos adhérents qui restent les meilleurs vecteurs de ces politiques par leur action et leur implication dans le développement de nouveaux projets à travers la France.

Anne-Marie MONOMAKHOFF,  
Présidente de TEMPO Territorial

## TEMPORELLES 2007

### *“Quelles politiques temporelles demain après cinq ans d'expérience ?”*

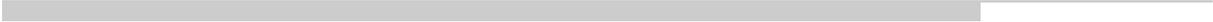
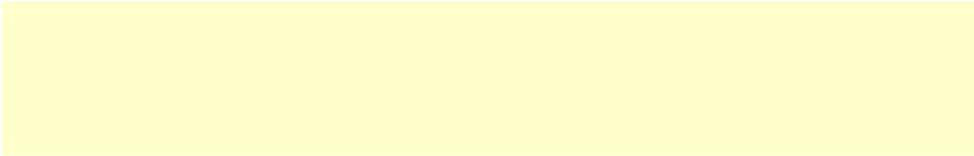
|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. OUVERTURE</b>   | <b>7</b>  |
| Jean-Pierre MOURE, 1 <sup>er</sup> Vice-Président de Montpellier Agglomération                      | 7         |
| François DELACROIX, Directeur Général des Services de Montpellier Agglomération                     | 9         |
| Anne-Marie MONOMAKHOFF, Présidente de TEMPO Territorial   | 11        |
| <b>2. BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES TEMPORELLES</b>  | <b>15</b> |
| <b>Les Temps forts de l'année 2007</b>  | <b>15</b> |
| Séminaire “Temps des villes, temps des champs”  | 15        |
| Anne-Marie MONOMAKHOFF, Les Ateliers du temps, Conseil Général de la Gironde                        |           |
| L'aménagement temporel de Lyon Confluent  | 18        |
| Lucie VERCHERE-TORTEL, Espace des temps - Grand Lyon  |           |
| Entreprises et organisations syndicales, actrices et partenaires des politiques temporelles locales | 21        |
| Jean-Yves BOULIN, CNRS/IRISES   |           |
| Réactions   | 24        |
| <b>Cinq années d'expérience de politiques temporelles</b>   | <b>27</b> |
| Illustration de la Ville de Rennes  | 27        |
| Jocelyne BOUGEARD, Ville de Rennes  |           |
| <b>Des évolutions concrètes</b>   | <b>37</b> |
| Illustration du bureau des Temps de la Ville de Paris   | 37        |
| Véronique JEANNIN, Bureau des Temps, Ville de Paris   |           |
| Peguy BUHAGIAR, Bureau des Temps, Ville de Paris  |           |
| Réactions   | 45        |
| <b>Des Perspectives d'évolution</b>   | <b>49</b> |
| Synthèse des groupes de travail   | 49        |
| Table ronde   | 54        |
| Débat   | 70        |

## TEMPORELLES 2007

### *“Quelles politiques temporelles demain après cinq ans d'expérience ?”*

|  |            |
|--|------------|
| <b>3. LA NUIT</b>  | <b>75</b>  |
| <b>Introduction</b>  | <b>75</b>  |
| Luc GWIAZDZINSKI, Agence Sherpaa                                 |            |
| <b>Bilan et perspectives</b>                                     | <b>77</b>  |
| Table ronde  | 77         |
| Débat  | 89         |
| <b>4. LES ÉTUDIANTS</b>  | <b>99</b>  |
| <b>Le temps des étudiants; rythmes de vie et rythmes urbains</b> | <b>99</b>  |
| Le logement  | 99         |
| Chrystelle AMBLARD, Communauté d'Agglomération de Montpellier    |            |
| Elisabeth BATCAVE, Communauté Urbaine de Dunkerque               |            |
| Le rapport au temps des étudiants                                | 101        |
| Michael DELAFOSSE, La Mutuelle Des Etudiants                     |            |
| Sylvain COMPAROT, Université de Bourgogne                        |            |
| Le temps des repas étudiants                                     | 103        |
| Le temps de trajet étudiant                                      | 107        |
| Réactions  | 111        |
| <b>Rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés</b>     | <b>113</b> |
| Véronique JEANNIN  |            |
| Réactions  | 117        |
| <b>Liste des principaux intervenants</b>                         | <b>119</b> |

Quelles politiques temporelles demain après 5 ans d'expérience ?



## 1. Ouverture

### **Jean-Pierre MOURE, 1<sup>er</sup> Vice-président de Montpellier Agglomération**

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui. La question du temps est l'une des préoccupations majeures pour nos concitoyens et l'économie en général. Ce constat est particulièrement vrai à Montpellier et dans notre région, où l'évolution démographique est forte. C'est pourquoi nous avons réfléchi à ces questions au cours des années passées, à travers un document très important : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui est calqué sur la superficie administrative de l'Agglomération. Ce travail nous a amenés à poser le socle de l'aménagement du territoire, en nous interrogeant sur le quotidien de nos concitoyens, la vie économique, les universités, les moyens de mobilité, et en réfléchissant à la valeur du temps dans le monde complexe où nous vivons.

Tout ceci est d'autant plus important que l'Agglomération de Montpellier connaît une forte progression démographique depuis une trentaine d'années. Au cours de cette période, la population de notre agglomération a en effet progressé de 200 000 à 450 000 habitants ; elle devrait compter 500 à 600 000 habitants dans la décennie à venir.

Les fortes congestions que nous pouvons observer chaque matin et chaque soir à la sortie des bureaux doivent nous inciter à apporter une évolution favorable dans ce domaine. Au-delà de ce contexte démographique, nous avons la caractéristique d'accueillir 63 000 étudiants et 6 millions de touristes qui renforcent la réalité des rythmes urbains. Toutes ces questions viennent impacter certaines caractéristiques de la société au sein de laquelle la cellule familiale a beaucoup évolué. Ainsi les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses. En outre, les sondages montrent que 70 % de nos concitoyens considèrent que le manque de temps constitue, à leurs yeux, un problème majeur.

Dans le cadre de ces réflexions, nous avons eu la chance de participer aux temporelles de Dunkerque et d'y puiser ou conforter des expériences, il y a un an. Au sortir du SCOT, nous avons initié une expérience concrète sous la forme d'un protocole d'accord que nous avons signé avec trois universités montpelliéraines. Cette initiative a permis de décaler d'un quart d'heure la prise de service et l'accueil des étudiants le matin, et ainsi de réduire le flux de véhicules sur les axes les plus congestionnés. Les institutions universitaires et la population étudiante ont grandement apprécié cette mesure.

Sur le plan des équipements relevant de la responsabilité de l'Agglomération, nous avons élargi le champ des créneaux horaires des médiathèques. Ainsi l'ouverture du samedi a été prolongée d'une heure dans l'ensemble des médiathèques de l'Agglomération. L'extension des horaires a également concerné les piscines, en soirée, en matinée et lors des vacances. Un troisième exemple concret concerne le tramway. Sa circulation a été prolongée jusqu'à 2 heures du matin le week-end pour mieux satisfaire les attentes des utilisateurs.

L'Agglomération est l'une des premières grandes collectivités françaises à proposer un système de transport très complet : tram, bus, vélo, covoiturage et location de véhicules. Les Montpelliérains peuvent ainsi utiliser une large gamme de transports en commun et rompre avec leurs anciennes habitudes concernant l'utilisation de la voiture.

Les Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) que nous avons récemment signé avec les entreprises sont un succès puisqu'ils concernent près de 16 000 salariés. En outre nous avons la volonté de bien mutualiser les équipements publics. L'évolution de la technique permet au niveau administratif de profiter d'un certain nombre d'avancées, comme l'utilisation de logiciels d'urbanisme. Par ailleurs nous veillons à mieux répartir les équipements d'accueil et de service sur le territoire afin que la population souhaitant se rendre, par exemple, dans une agence de la solidarité ou une maison d'agglomération, n'ait pas à se déplacer jusque dans son centre.

Ces journées d'étude devraient nous apporter de nombreux éléments positifs, tant en termes de bilan que de perspectives. Ces questions ne doivent pas être résolues de manière isolée, mais être traitées au niveau d'un territoire donné. La globalisation de ce phénomène doit nous permettre de faire du temps un facteur écologique et économique moderne. A travers le développement durable, la gestion plus pragmatique et rationnelle des fonctions du temps va dans le sens de l'histoire. Ainsi je suis très heureux que nous puissions travailler à Montpellier sur ce vaste sujet.

Je laisse la parole à M. Delacroix qui est à l'origine des procédures de gestion du temps mises en place à Montpellier.

**François DELACROIX, Directeur Général des Services de Montpellier Agglomération**

Je rappelle que Madame Delteil est à l'origine du projet de gestion du temps à Montpellier. Nous avons pris conscience de cette problématique, car la première ligne de Tram de Montpellier a rapidement connu un vrai succès (130 000 passagers par jour). Aux heures de pointe, les Trams étaient saturés ; les étudiants de la Région qui viennent à Montpellier étaient obligés d'attendre trois ou quatre rames avant de pouvoir rejoindre leur université. Face à cette situation, la TAM (Transports de l'Agglomération de Montpellier) a apporté une réponse quantitative, en augmentant le nombre de rames pour un coût de 6 millions d'euros.

Cette approche n'étant pas suffisante pour traiter ce problème, il convenait d'analyser pourquoi Montpellier était confrontée à une telle saturation. Dans notre ville, comme ailleurs, les écoles, les universités, les mairies, les entreprises, les administrations ouvrent leurs portes vers 8 heures ; les embouteillages dans les transports en commun et sur les routes sont alors nombreux et sont sources de stress et de pollution. Il fallait donc faire bouger les lignes et les mentalités. A ma surprise, les universitaires ont été les premiers à bouger en acceptant de modifier leurs horaires de cours. Le changement d'horaires de plus ou moins un quart d'heure de trois universités a permis de diminuer sensiblement la fréquentation des

transports en commun et la circulation routière en début de journée.

Le second problème auquel devra faire face notre collectivité est qu'au cours des 10-15 ans à venir, elle accueillera 100 000 habitants supplémentaires. Une telle augmentation (+25 %) est unique en France. Il convenait d'aborder ce problème à bras-le-corps. L'objectif du SCOT étant de construire un développement harmonieux de notre territoire, nous nous devions d'y inclure la problématique de gestion du temps.

Dans les années 90, Montpellier se considérait comme surdouée, comme en témoignait sa campagne de communication de l'époque. Or en matière de gestion du temps, nous ne l'étions pas vraiment puisque nous continuions à vivre avec nos habitudes ancestrales, alors que nombre de villes italiennes, un certain nombre de villes anglaises et la plupart des villes américaines avaient pris cette question à bras-le-corps.

Comment faire évoluer les mentalités ? Notre Communauté d'Agglomération doit se montrer exemplaire car nous ne pouvons pas demander aux autres de faire preuve d'innovation, de changer leurs habitudes, de prendre en compte la gestion du temps sans évoluer de notre côté. Nous avons donc réuni les 31 maires de l'Agglomération et les organisations syndicales de la maison, et avons lancé une grande enquête auprès des usagers de chacun des équipements de la Communauté d'Agglomération. En outre nous avons créé un Bureau des temps – dont la gestion a été confiée à Mme Amblard – qui est directement rattaché au Directeur Général des Services pour montrer l'importance que nous attachons à ce domaine. Lors de la phase de concertation, nous avons eu des échanges difficiles avec les syndicats, notamment au sujet des horaires de nos médiathèques qui ne répondaient pas aux attentes de tous les publics. Nous sommes parvenus à un consensus, pour modifier les horaires. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que les usagers sont satisfaits des évolutions d'horaires que nous avons adoptées pour tous les équipements de notre Communauté d'Agglomération.

Une autre question importante concerne le développement économique.

Sur notre territoire, nous gérons 18 zones d'activité, qui avaient toutes les mêmes horaires. Il convient donc, par zone d'activité, de modifier les comportements en concertation avec les chefs d'entreprise et les salariés concernés. Une grande réflexion sur ces zones devra être menée, car elles ne doivent plus constituer des *no man's land* en dehors des heures ouvrables. Nous sommes en train de réunir les chefs d'entreprises de ces zones d'activité pour qu'ils modifient leurs horaires ; en outre des ouvertures de restaurant, de pistes de boules, d'aires de pique-nique, d'espaces verts sont en cours de réflexion. Ce chantier sera long et difficile car il implique de réels changements d'habitudes qui ne peuvent pas être imposés. Pour un fonctionnement efficace, ces évolutions devront faire l'objet d'une adhésion totale.

Notre troisième chantier, prévu pour l'année prochaine, sera également difficile : nous souhaiterions engager avec les associations de quartiers et les communes une réflexion sur les écoles primaires, les collèges et les lycées afin que le temps soit géré de façon plus intelligente.

En matière de gestion du temps, nous savons que Rennes et Poitiers sont en avance sur nous. Notre objectif est de nous situer rapidement devant ces villes. Nous avons aujourd'hui besoin de vos expériences et de vos idées pour tenir cet objectif. Je vous souhaite un excellent séjour à Montpellier et d'excellents travaux.

**Anne-Marie MONOMAKHOFF, Présidente de Tempo Territorial**

Monsieur le Président,

Je vous remercie de nous accueillir à Montpellier pour cette troisième édition des Temporelles, et d'avoir ouvert avec beaucoup de conviction cette première journée. Je constate le dynamisme des nouveaux entrants puisque votre collectivité est très récemment entrée dans notre réseau. Vous nous avez montré combien vous avez été actifs. Votre démarche à partir du SCOT – et de sa vision globale – me paraît particulièrement intéressante, car vous avez travaillé à la fois sur les enjeux à court et

moyen terme. Vous nous avez expliqué comment vous avez pu, dans la concertation, innover rapidement dans différents domaines. Dans le cadre du programme Equal au sein duquel vous êtes très actif, nous avons d'ores et déjà essayé de relayer le dynamisme dont vous avez fait preuve ainsi que dans le premier livret de capitalisation que nous venons de publier. Dans ce document, Montpellier est cité pour son expérience sur les médiathèques et la modification des horaires du Tram. Ce livret – le premier du genre – nous semble important, car il permettra de diffuser les expériences menées.

J'ai eu plaisir à voir que vous avez rapidement mis en pratique de nombreuses actions et ouvert quelques expérimentations semblables à celles qui ont été menées ailleurs. Je me permets d'y voir la force de notre réseau, de ses capacités d'échange et de son rôle de laboratoire d'idées. Vous y contribuez déjà. Vos initiatives nous amèneront demain à parler du temps des étudiants et du temps de la nuit. Ces thèmes me semblent préfigurer quelques-unes des perspectives que nous aborderons.

Vous avez évoqué le rôle de sensibilisation/formation des élus et des organisations syndicales que vous vous êtes donné, à travers l'ensemble des réunions de concertation que vous avez tenues avec les Montpelliérains. Ces pratiques nous conduisent au cœur du débat sur le rôle des politiques temporelles. On peut se demander si celles-ci constituent un outil au service du dialogue social. Sont-elles un nouveau levier de la gouvernance et de la performance locales ? Constituent-elles aussi un outil incontournable du développement durable et de l'agenda 21 ?

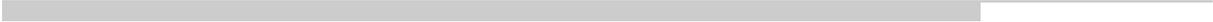
Aujourd'hui, nous travaillerons sur le bilan des cinq dernières années. Je remercie à cet égard Jocelyne Bougeard et Danièle Touchard qui ont réalisé un travail d'analyse considérable de l'enquête qu'elles ont menée au sein de l'association. Nous comptons beaucoup sur les contributions des territoires qui nous ont rejoint récemment pour nourrir le débat et nos perspectives. Je remercie également Chrystelle qui a été la cheville ouvrière de cette journée, et que nous connaissons tous pour son

dynamisme et son efficacité que j'ai pu mesurer lorsqu'elle a assuré les fonctions de secrétaire et de trésorière de notre association.

Aujourd'hui, nous parlerons des perspectives des politiques temporelles, ainsi que de celles de notre réseau. Vos propos nous ont confortés dans notre rôle mais nous devons aborder également le sujet de l'avenir de notre réseau, car il est encore très fragile par sa jeunesse.



Quelles politiques temporelles demain après 5 ans d'expérience ?



## 2. Bilan et perspectives des politiques temporelles

### Les temps forts de l'année

#### Introduction

##### **Anne-Marie MONOMAKHOFF, Directrice des études Conseil Général de Gironde**

Depuis notre dernière Assemblée Générale, quatre temps forts ont eu lieu sur trois thèmes. Une réunion a été organisée à Rennes autour du projet des champs libres et de la dimension temporelle de l'aménagement urbain. Ce thème a également été discuté lors de notre réunion à Lyon. Par ailleurs nous avons organisé des journées d'étude à Bordeaux qui nous ont permis de discuter du temps des entreprises, du temps des personnes âgées, du temps des services et du temps de l'aménagement à travers la mobilité. Le récent séminaire qui s'est tenu en septembre à Paris sur le thème « Entreprise et organisations syndicales : partenaires des collectivités territoriales dans les politiques temporelles. », a constitué un dernier temps fort.

#### Les Ateliers du Temps

##### **Anne-Marie MONOMAKHOFF,**



Les 8 et 9 février 2007, nous avons organisé en Gironde le séminaire « Temps des villes & Temps des champs », au cours duquel nous avons cherché à analyser les différenciations, les convergences et les articulations entre les temps vécus en milieu urbain et en milieu rural.

Ces deux journées d'études nous ont permis d'associer les expériences des réseaux Tempo et Artever, le second étant beaucoup plus centré sur le temps des entreprises en milieu rural.

Trois thèmes principaux ont été abordés :

- **temps, territoire, entreprise et emplois**

Nous avons abordé ce thème d'une part sous l'angle de la gestion des

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

---

âges dans l'entreprise, et d'autre part sous celui du cumul des temps, notamment les temps des élus et les temps de travail.

■ **temps, territoire et aménagement**

Le Plan mobilité du Finistère a été présenté.

■ **temps, territoire et services à la personne**

Nos discussions ont principalement porté sur les temps et rythmes des personnes âgées.

A partir de ces trois thèmes, nous avons identifié une problématique transverse liée au temps vécu, au temps perçu et à la qualité du temps, en nous posant les questions suivantes : Comment les appréhender ? Comme les entendre ? Comment les analyser ?

L'identification temps de travail/temps personnel dépend plus de la nature de l'activité, de sa perception, du statut que de la localisation urbaine ou rurale. Les temps liés à la mobilité sont perçus de façon subjective dans une complexité associant les modes de transport et l'accessibilité des réseaux, les usages, l'environnement, etc. Les temps multiples des personnes âgées sont souvent mal connus, ignorés ou niés et reflètent aussi des carences de lien social. Les temps des soins, de l'accompagnement dépendent de contraintes qui ne favorisent pas l'adaptation aux rythmes des « patients », et sont vécus différemment par les soignants et les soignés.

Une autre problématique discutée concernait la gestion des âges dans l'entreprise. Il s'agit d'anticiper, d'articuler et de gérer plus harmonieusement le parcours professionnel et le parcours de vie. Trois enjeux sont ressortis de la présentation faite par la Directrice du Personnel de la société CEVA Santé Animale.

- atténuer ou « absorber » les ruptures vécues sur le plan professionnel, familial, social ;
- adapter les postes de travail et améliorer la compétitivité des entreprises ;
- préserver et accroître l'efficacité dans le temps des capacités de travail d'un individu.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

---

Sur le troisième enjeu, il convient de rappeler que la productivité est forte en France et que notre temps de travail hebdomadaire n'est pas très inférieur à celui de nos voisins européens, alors que la durée de travail sur l'ensemble de la vie y est beaucoup moins longue et le taux d'emploi des plus de 55 ans particulièrement faible. Ainsi une réflexion sur l'économie globale devrait être menée en tenant compte de la qualité de vie des salariés, de la productivité des entreprises et de l'attractivité du territoire.

Le troisième thème abordé lors du séminaire portait sur la mobilité, le transport et l'aménagement. Patrick Vassallo a expliqué que les choix politiques opérés dans ces domaines présentent de fortes incidences sociales, environnementales et économiques puisqu'ils nécessitent d'identifier et d'analyser les usages des citoyens, de clarifier les enjeux, d'afficher les choix, et de favoriser la participation citoyenne et la concertation avec les partenaires locaux. On peut à cet égard se demander si nous tendons vers un dialogue social territorial et vers une prise en compte du développement durable. Actuellement, nous assistons à un renversement de tendances en matière de transport dans les villes puisque l'usage des transports collectifs se développe plus rapidement que celui de la voiture individuelle. Cette évolution, qui a une incidence évidente sur l'environnement, est liée aux efforts des collectivités territoriales en matière de transports collectifs.

Lors de cette rencontre, il n'a pas été relevé de différence d'approche et de perception nette entre urbain et rural ; nous avons toutefois pu constater une plus grande complexité des problématiques selon la taille du territoire en question. Dans les milieux ruraux, la solidarité est plus forte, mais l'isolement est plus grand.

## L'aménagement temporel de Lyon Confluence

**Lucie VERCHERE TORTEL, Espace des temps du Grand Lyon**



Le 5 juillet 2007, nous avons organisé une journée-débat dans le cadre du réseau Tempo et de l'Espace des temps du Grand Lyon, à partir du projet « Lyon Confluence », sur l'aménagement d'un quartier en partant des politiques temporelles. Cette journée d'échange et de *brainstorming* a permis d'examiner le projet Lyon Confluence et de réfléchir à son approche temporelle.

Riche en échanges, cette journée a réuni une trentaine de personnes, dont une moitié de personnes du réseau, la seconde moitié étant composée d'acteurs locaux, comme les chefs de projet de Lyon Confluence, des acteurs sociaux et des acteurs économiques. Lyon Confluence constitue un projet phare pour l'Agglomération lyonnaise. Son origine remonte à 1997 mais la ZAC Lyon Confluence a été mise en œuvre en 2003. Dans ce quartier, sur un territoire de 150 ha, on habitera, travaillera et s'amusera. 620 logements – dont 20 % de logements sociaux – seront livrés d'ici 2010 et habités par 1 500 personnes ; 50 % de ce quartier seront réservés à l'espace public, qui comportera notamment un pôle de loisirs (boutiques, musée, etc.).

22 000 emplois seront créés à terme avec l'implantation de gros établissements : le siège de la région Région Rhône-Alpes, celui du Progrès (quotidien régional qui travaille en horaires décalés). C'est dire si la question des multi-temporalités et des multi-usages du site est cruciale.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

Lors de cette journée, de nombreux questionnements ont été abordés:

- *Quid* de l'approche sociologique sur les usages ? Sur l'approche prospective temporelle ?
- *Quid* de l'impact de la concertation avec les habitants, qui est un point fort du projet ?
- La nécessité de penser « foncier- services », afin de prévoir dès maintenant l'implantation des services nécessaires aux futurs salariés : points-multiservices, restauration de midi, modes de garde des enfants .Comment traiter et organiser la question des transports des salariés ?
- Comment assumer le temps du chantier lui-même ?

Nous nous sommes beaucoup interrogés sur l'interaction, l'approche sociologique en termes de vécu, de mode de vie temporel, dans le cadre de ce projet. Sa première phase, en cours de déploiement, s'achèvera en 2010. Les appels d'offre de la seconde phase viennent d'être lancés et trois bureaux d'étude ont été missionnés pour travailler en termes de prospective ; l'un était présent à notre journée d'études et a noté nombre de nos remarques.

Nous nous sommes par ailleurs interrogés sur l'impact de la concertation, la nécessité de penser très en amont tout ce qui concerne le « foncier-services », car les salariés qui se rendront sur ce lieu multi-usages auront besoin d'un point d'informations, d'un point Poste, d'un relais assistance maternelle, d'un point d'information sur les transports en commun, etc.

Nous avons également beaucoup parlé de l'organisation des transports de salariés puisque ce quartier compte actuellement 7 000 emplois et devrait en accueillir plus de 22 000 à terme. Nous nous sommes aussi interrogés sur la place des équipements publics (nécessité d'un nouveau lycée ?...). Enfin nous avons abordé la problématique liée au temps du chantier. Ce temps à part est important puisque rapidement, 500 ouvriers travailleront sur ce chantier ; en 2009-2010, ils seront plus de 2 500. Nous avons été

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

---

heureux d'apprendre qu'une antenne intersyndicale sera installée sur le chantier.

De cette journée, nous avons pu tirer quelques brèves conclusions. La concertation, la réflexion sur l'organisation des services, notre intégration à la réflexion dans le lot « programmation » qui débutera à l'automne constituent les points forts identifiés. En revanche, nous avons pu regretter la difficulté de prendre en compte les modes de vie et les usages temporels à venir. Et pourtant il est essentiel d'intégrer cette problématique le plus en amont possible des projets.

## **Entreprises et organisations syndicales, partenaires et actrices des politiques temporelles locales**

**Jean-Yves BOULIN, Université Paris Dauphine, IRISES**

L'organisation d'un séminaire à l'Université Paris Dauphine constituait un autre temps fort de l'année. Cette rencontre portait sur l'implication des partenaires sociaux, entreprises et organisations syndicales dans les politiques temporelles.

Je ne vais pas vous en présenter les conclusions puisque ces échanges se sont tenus il y a deux semaines.

Ce séminaire est parti d'un constat : Les entreprises et les organisations syndicales participent ponctuellement à des politiques temporelles. Au cours de l'après-midi, divers exemples ont été présentés; qui portaient notamment sur une crèche interentreprise à Lyon, la mise en place de l'Agence des Temps à Paris et la négociation au sein de la collectivité territoriale de Rennes des conditions de travail et du statut des agents de nettoyage.



Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

---

A l'occasion de cette journée, nous avons pu constater que la gestion des temps ne s'inscrivait pas dans une démarche continue de la part des entreprises et des organisations syndicales, et ne faisait donc pas partie de leur démarche habituelle, de leur habitus culturel. Dans les années 70, on se posait la question des rapports entre l'usine et la ville ; aujourd'hui, l'usine – en réalité, les bureaux – est dans la ville et est constitutive du rythme du territoire, ce qui donne une couleur temporelle à celui-ci.

Nous avons tenté de mener notre réflexion avec les organisations syndicales et les organisations d'employeurs, mais ces dernières ont été notablement absentes. On peut en déduire qu'il existe des effets de mode, puisqu'elles étaient très présentes lors de la mise en œuvre des 35 heures. De même, les confédérations (C.G.T, C.F.D.T, etc.) ayant participé de 2000 à 2003 aux réflexions sur l'articulation entre sphères professionnelle et privée n'ont pas poursuivi leurs efforts, car ce sujet ne fait pas partie de leur culture. En revanche, ce sujet intéresse directement les directeurs de ressources humaines.

La matinée de cette journée a été l'occasion de s'interroger sur plusieurs problématiques. Que pensent les organisations présentes de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie hors travail ? Le temps est-il pour elles un élément de réflexion ? Comment articuler revendications professionnelles et aspirations territoriales ? Comment intégrer la question de l'appartenance au territoire et du devenir des acteurs d'un territoire lors des fermetures d'entreprise, comme le site de Michelin dans l'Est de la France ?

Lors des échanges de cette journée, des difficultés structurelles ont été mises en évidence. Les organisations syndicales et professionnelles ne sont pas réellement structurées pour traiter ces problèmes. Il n'existe pas de lieu, ni de sujet de négociation ; la négociation demeure circonscrite à l'interprofessionnelle, la branche ou l'entreprise, etc. Ceci pose directement la question du droit syndical territorial.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Les temps forts de l'année

---

Une autre difficulté concerne l'articulation entre le dialogue social et le dialogue sociétal. Nous craignons que le premier soit « oublié », car notre pays n'est pas vraiment un champion dans ce domaine ; en outre, nous avons plutôt tendance à réfléchir en termes de réalisation centralisée. En fait, il convient de constater que chaque collectivité territoriale mène sa propre politique temporelle sans réelle concertation au plan régional par exemple. Sur ce point, nous devrions tirer les leçons de l'expérience italienne, où les régions soutiennent activement les collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques temporelles tout en ayant un rôle de coordination.

La relation entre dialogue social et dialogue sociétal soulève des craintes – relatives à l'intégration de la société civile, des usagers, qui peut remettre en cause des équilibres négociés entre deux partenaires. On peut certes s'interroger sur la représentativité des associations d'usagers ou autre O.N.G. Mais le même type d'interrogation existe au regard de la représentativité effective de nos organisations syndicales et patronales. Une ouverture s'est dessinée au cours de ce séminaire puisque plusieurs intervenants ont souligné le rôle que pouvaient jouer les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux (C.E.S.R) dans lesquels les représentants de la société civile sont reconnus et écoutés.

Finalement, nous avons constaté une ouverture des participants, car chacun – en particulier les organisations syndicales – s'accordait sur la nécessité de diversifier les objets de la négociation. Lors des échanges, une autre question a été soulevée: comment faire en sorte que la question des temps, comme éléments de notre modèle social, soit un élément constitutif de la réflexion sur la qualité de vie, sur l'urbanisme, etc. ?

Les questionnements de cette journée devront être prolongés, selon des modalités à définir. Un séminaire international aura lieu les 6 et 7 décembre à Saint-Denis sur le thème de l'urbanisme temporel. Il faut savoir qu'en Italie, la question du temps est depuis 15 ans un élément consubstantiel à la réflexion sur le développement et l'aménagement des villes. Dans ce pays, l'approche urbaine et la question de l'articulation des temps sont menés de front. En France, nous n'en sommes pas encore là !

## Réactions

### Anonyme

Le paradoxe est incroyable : les syndicats traitent sans cesse du sujet du temps puisque trois politiques nationales impactent ce domaine (heures supplémentaires, ouverture des commerces le dimanche et travail de nuit), mais ils ne s'en rendent toujours pas assez compte.

### Jean-Yves BOULIN

En réalité, ils le traitent de façon ponctuelle et séparée alors que la question de la sécurisation des parcours professionnels devrait susciter une approche transversale et diachronique de l'articulation entre temps de travail et temps hors travail.

### Jacques ARTIERE, Secrétaire Général de la C.F.D.T de l'Hérault

Je ne partage pas votre point de vue sur le désintérêt des confédérations sur la question du temps. La mise en place des 35 heures a permis d'aménager le temps de travail. Aujourd'hui, la réduction du temps de travail n'est pas remise en cause. Nous travaillons de façon soutenue, dans le Languedoc-Roussillon et l'Hérault, sur ce sujet. Des militants syndicaux sont parachutés un peu partout, mais il est difficile de faire en sorte que des acteurs participent aux négociations menées dans ce domaine. Dans les petites entreprises, force est d'admettre que nous ne sommes pas bien représentés.

Les organisations syndicales se sont positionnées sur les heures supplémentaires. Sur le travail du dimanche, nous avons bataillé ; cinq organisations syndicales et trois organisations patronales sont parvenues à un accord qui a été validé par le Préfet de l'Hérault, et a été transformé en arrêté préfectoral. Deux ans et demi de travail ont été nécessaires pour aboutir à ce résultat. Enfin je rappelle que nous sommes toujours acteurs sur trois sujets : la pénibilité, la santé au travail et les conditions de travail.

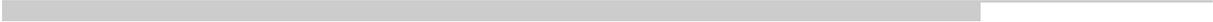
Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

**Catherine COUTELLE, députée de la Vienne**

La difficulté à trouver des partenaires sociaux est liée à un autre phénomène qui n'a pas été évoqué : les syndicats ont longtemps été organisés en branche, et non sur une base territoriale. Par ailleurs je constate que de nombreuses structures s'intéressent à la question du temps ; ainsi il serait peut-être intéressant d'élargir notre dialogue territorial à ces acteurs. En outre je considère que le temps partiel constitue un sujet important, car il se développe et provoque des tensions sur le temps. Enfin il faut savoir que Michelin a proposé à ses salariés de Poitiers des emplois à Tours. Certains salariés n'ont pas suivi le rythme, car ils doivent se lever à 3 heures du matin pour commencer leur journée à 5 heures.

Quelles politiques temporelles demain après 5 ans d'expérience ?



## **Cinq années d'expérience des politiques temporelles**

### **Bilan réalisé par le Bureau des Temps de la ville de Rennes**

**Jocelyne BOUGEARD, Ajointe au Maire de Rennes**

Nous avons inscrit le bilan des politiques temporelles à l'ordre du jour pour trois raisons; certaines d'entre elles ont été initiées il y a sept ans – l'âge de raison ?- Il est apparu nécessaire de multiplier les espaces de travail traitant de ce sujet. En tant qu'élus, un certain nombre d'entre nous allons peut-être quitter nos fonctions et avons donc le devoir de rendre compte de nos actions et engagements, et d'inscrire ce sujet dans nos programmes électoraux.

Au sein de l'association Tempo, qui constitue un réel lieu d'échanges – et non de représentation – nous veillons à parler avec beaucoup d'authenticité. A l'issue de nos échanges, seront disponibles un dossier contenant le questionnaire, une synthèse des réponses que je vais vous présenter et un document très complet présentant l'expression des onze territoires qui ont participé à la rédaction du bilan.

Il s'agit de Chambéry, de Dijon, de la Communauté de Dunkerque, du Conseil Général de la Gironde, de la Communauté urbaine du Grand Lyon, de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, de la Communauté urbaine de Nantes, de la Ville de Paris, de la Communauté urbaine de Poitiers, de la Ville de Rennes et de la Ville de Saint-Denis. A ce jour, aucune région n'est présente. Il s'agit peut-être là d'un des défis que nous devrions relever. Tous les participants à ce travail ont été volontaires.

J'ai travaillé avec Danièle Touchard, Responsable du Bureau des Temps de Rennes et Nicolas Fouquet en stage sur notre territoire. A la suite de mon intervention, Véronique Jeannin et Peggy Buhagiar nous présenteront

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

la méthode utilisée par la Ville de Paris.

Le questionnaire suivant a été adressé aux participants :

- Quels constats locaux vous ont conduit à mener des actions temporelles et à créer un Bureau des temps sur votre territoire ?
- La création d'un Bureau des temps était-elle inscrite dans le programme politique ou cet engagement est-il intervenu en cours de mandat ?
- Comment a émergé cette préoccupation ?
- Était-elle liée à la volonté d'un(e) élu(e), d'un(e) représentant(e) de l'administration, ou à la participation à un colloque ou à une action de sensibilisation ?
- Quelle structure a été mise en place ?
- Est-elle associative, métropolitaine, municipale ou départementale ?
- Quelle est l'appellation de l'élu (s'il y en a) en charge de ce secteur ou de la structure (s'il y en a une) ?
- Quel est le nom des personnes directement affectées à ce type de politique ?
- Quel est leur profil ?
- Quel est le montant du budget affecté ?
- Quelle est la direction de rattachement ?
- Quels sont les avantages et inconvénients de la forme juridique et du positionnement adopté ?
- Quels sont les domaines d'intervention prioritaires (services, mobilités physiques et numériques, loisirs, culture, aménagement d'espaces...) ?
- Quel est le territoire géographique d'intervention (quartiers, commune, agglomération, zone d'activités, zone rurale, zone touristique, zone d'emploi industrielle ou commerciale) ?
- Quelles sont les principales actions conduites par votre " Bureau des temps " ?
- Quelles sont les principales actions liées à une prise de conscience temporelle des acteurs, et conduites par la collectivité ?

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

- Quels sont les publics prioritaires (jeunes enfants, personnes âgées, salariés, usagers, consommateurs, résidents, étudiants) ?
- Sur quels type de temps vos interventions ont-elles été les plus fortes (jour, nuit, matin, soir, pose méridienne, période spécifique) ?
- Quels sont les partenaires privilégiés internes et externes ?
- Quelles sont les instances de concertation préexistantes ou créées ?
- Quelles sont les formes de sensibilisation adoptées ?
- Quels ont été les principaux éléments moteurs de la mise en oeuvre de vos actions ?
- Quels ont été les principaux éléments de frein à la mise en oeuvre de vos actions ?
- Quels sujets auriez-vous aimé traiter plus efficacement ?
- Y a-t-il eu une prise en compte du changement ?
- Quelles sont les principales préconisations pour de futures politiques temporelles ?
- Quelles sont les perspectives pour le prochain mandat concernant les politiques temporelles sur votre territoire ?

Ce bilan n'incluait pas celui de l'activité de l'association Tempo. En outre, le questionnaire n'a pas permis de distinguer l'expression des élus et celle des fonctionnaires.

Quatre étapes principales ont été distinguées dans la conduite des politiques temporelles :

■ **La connaissance et l'étude des besoins**

La consultation a fait émerger les problématiques temporelles. La volonté politique est généralement à l'origine des politiques temporelles.

■ **La concertation**

Elle s'est imposée auprès des partenaires institutionnels ; de nouveaux types de concertation ont également été mis en place, notamment à travers les Conseils de quartier.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

■ **Les actions et expérimentations**

La question temporelle traverse tous les publics. La conduite des politiques temporelles passe par l'échange des pratiques. La structure s'adapte aux cadres de l'action.

■ **La sensibilisation et la diffusion**

La sensibilisation interne pour une prise en compte des politiques temporelles est nécessaire. La diffusion vers le public pose le problème de la visibilité de l'action.

Je vais maintenant tenter d'établir la synthèse des réponses au questionnaire. Certains enjeux temporels ont été sur- et sous investis selon les contextes locaux.

Ces différences sont liées à l'identité politique et sociale des territoires, à leur actualité et – parfois – aux « traditions » locales de concertation. Les élus et l'administration locale sont confrontés à la difficulté d'une prise en compte de l'actualité, de l'urgence et de la nécessité d'engagement et de prospective à long terme.

**L'émergence**

Je ne reviens pas sur les mutations sociales et sociétales qui ont présidé à l'émergence des politiques temporelles. Cette connaissance nous est commune. Pour autant, ces mutations ont bel et bien provoqué une conscience accrue de la nécessité de mettre en place des politiques temporelles. Deux démarches sont à l'origine de cette mise en place dans les territoires : la volonté d'agir qui est souvent associée à un tandem élus-administration, complété par des études, des consultations et l'émergence de nouveaux besoins exprimés dans le cadre de politiques participatives, en particulier dans les conseils de quartier et autres comités consultatifs. La consultation a donc souvent fait émerger la problématique temporelle en amont ou en cours de mandat. Des structures locales (Conseil de Développement, communes, Direction de petite enfance) sont alors devenues dépositaires de la gestion de ces questions spécifiques. On peut remarquer que les médias ont souvent limité le sujet des politiques temporelles à l'entrée " petite enfance " ; cette approche a souvent été difficile à dépasser. Cet effet de mode a été porté comme une innovation

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

nécessaire, mais les médias devraient désormais considérer autrement ces politiques.

### **Les études**

Certaines communes ont choisi de procéder à des consultations avant de mettre en place des "services" du temps ; d'autres ont fait le choix inverse, parfois par manque de moyens. Des études ont par ailleurs été menées par les Bureaux des temps ou par d'autres organismes (Agences d'Urbanisme, Conseils de Développement), mais force est de constater qu'un certain nombre d'entre elles n'ont pas été utilisées à la valeur de leur contenu – ce constat devrait nous interroger sur nos pratiques. Or, ces études ont été ou devraient être déterminantes pour dessiner le contour des actions prioritaires. Pour certains, il s'agissait avant tout de repérer une demande existante afin d'y apporter une réponse adéquate, en développant de nouvelles politiques publiques sur des sujets inexplorés jusqu'alors ou sur des sujets sur lesquels nous étions expressément sollicités. Ce double mouvement n'est pas toujours facile à mettre en œuvre, notamment du fait des moyens dont nous disposons et de la diversité des échelles géographiques du territoire d'intervention. Les études relatives aux difficultés temporelles des salariés ont constitué une autre priorité. Les efforts menés dans ce domaine n'ont pas été aisés, ce sujet n'étant pas vraiment abouti.

Il a été unanimement indiqué que sans portage politique et administratif fort, ce dossier était encore plus compliqué. L'autre ressource intéressante est l'intervention de participants externes, comme les élus non directement chargés de mener des politiques temporelles. Plusieurs répondants ont indiqué qu'il était très difficile de mettre en œuvre des politiques temporelles sans l'engagement du Directeur Général des Services et du Président de la communauté urbaine ou du Maire. Il est également important que le responsable politique mette à l'ordre du jour ce sujet, la possibilité de l'exprimer formellement – et ainsi d'éviter de recourir à des "coups de force" – étant essentielle pour mener un travail de qualité. Le portage politique doit donc être identifié et fort. Or souvent, les élus

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

spécifiquement désignés pour porter cette question sont trop peu formés. L'implication des acteurs détenant un pouvoir décisionnel est nécessaire pour que les politiques temporelles constituent plus qu'un sujet d'innovation politique.

### **La concertation**

Lorsque les besoins sont identifiés, il est nécessaire d'engager la concertation avec les nombreux partenaires susceptibles d'être impliqués pour apporter des « réponses concrètes » - expression souvent employée dans les questionnaires. La concertation s'impose auprès des partenaires institutionnels (...). Un certain nombre d'entre nous avons pu nous appuyer sur des instances existantes (...), mais celles-ci ne nous ont pas d'emblée intégrés ! Dans le travail transversal que les politiques temporelles exigent, la difficulté est de savoir à qui appartiennent l'initiative de la concertation et la décision réelle. Nos problématiques sont au cœur d'enjeux politiques très forts qu'il ne nous a pas toujours été facile de dépasser. Le concours de structures consultatives est très précieux. Nous avons été nombreux à pouvoir travailler avec les Conseils de Développement, les Conseils économiques et sociaux, mais moins nombreux à coopérer avec les chambres consulaires et des institutions comme l'Éducation nationale et les Comités Techniques Paritaires. Ainsi la demande serait de pouvoir recourir plus systématiquement aux organes de concertation, en particulier ceux qui réunissent les grands producteurs de temps ou ceux qui sont intéressés par la problématique temporelle ou qui devraient l'être (ex : universités, Conseils de quartier, associations d'habitants, associations de services à la personne, etc.). En outre, la nécessité de mieux intégrer les services stratégiques de développement et de prospective a été soulevée.

Lorsqu'elles n'existaient pas, des instances de concertation ont été créées. Pour aller au-delà, il serait intéressant de créer des instances de négociation, en créant par exemple des commissions spécifiques répondant à ces besoins. Une ville interrogée a proposé de réunir des acteurs du privé et des acteurs associatifs en dehors des murs de la ville. La concertation auprès des usagers doit également être renforcée. Lorsque

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

nous avons voulu aller au-delà de l'information et de la sensibilisation des usagers, nous avons eu des difficultés à attirer des participants. Plus généralement, il apparaît nécessaire de repenser l'objectif de démocratie participative que nous nous sommes donné au-delà des politiques temporelles. A l'évidence, la concertation externe gagnerait beaucoup à s'ouvrir aux acteurs privés. Nous avons tous remarqué qu'en travaillant sur un secteur particulier et un objet donné (ex : Plan de Déplacement Urbain), il était plus facile de rencontrer les acteurs économiques. Or, nous avons bien souvent tenté de "voir grand" pour ensuite nous orienter vers des territoires plus petits.

### **Les expérimentations**

Concernant nos expérimentations, le travail transversal est indispensable pour agir, car la question des temps concerne tous les publics et domaines d'activité. Nous nous sommes généralement tournés vers les actifs ; nous avons également agi en direction des enfants, des jeunes et des étudiants. On peut regretter que certains publics aient été sous-investis, comme celui des femmes, alors que ce sont elles par exemple qui en Italie ont suscité un intérêt pour les politiques temporelles. De plus, il convient de constater que les inégalités femmes-hommes n'ont été envisagées que sous l'angle de l'amélioration des modes de garde de la petite enfance... Au cours des années à venir, nous devons aborder ce sujet autrement. Sans les fonds du programme Equal liés à l'égalité entre les hommes et les femmes, nos engagements auraient été beaucoup moins forts. Les personnes âgées, les inactifs et les personnes en situation d'insertion/précarité constituent d'autres publics que nous avons peu pris en compte. Ce constat nous renvoie au fait que nous n'avons pas pu ou su travailler avec certains services, en particulier avec ceux attachés aux affaires sociales. Un travail fort a été mené sur les services et la mobilité ; il a été moins présent sur la culture ; plus récemment, un travail sur la nuit a été engagé.

La conduite des politiques temporelles passe par l'échange de pratiques. La nécessité d'interactions entre services – d'une même localité ou non – a été soulignée, et suppose l'allocation de moyens spécifiques. L'obligation de travailler en transversalité et la technicité des questions

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

abordées posent la question des moyens humains, car les personnes intégrant un Bureau des temps doivent être polyvalentes, disposer de compétences multiples et être plus nombreuses. En outre, il convient de mentionner l'existence de luttes de pouvoir et d'autorité, qui concerne tant les élus que l'administration.

Tous regrettent une résistance très importante au travail en transversalité. Parfois, il a été observé un manque de coopération interne et une intégration insuffisante du Bureau des temps au sein de nos administrations.

### **Les bureaux des Temps**

Les Bureaux des temps ont souvent été perçus par les autres chargés de mission et les élus comme concurrentiels à leurs activités, ce qui a provoqué des cloisonnements, y compris à l'intérieur même des Secrétariats Généraux. Ces réactions expliquent le manque de projets dans certains domaines, comme les affaires sociales, le sport ou les déplacements suivant les territoires. Très souvent, les capacités de travail ont été liées à des relations entre personnes. Si celles-ci ne voient pas leur mandat renouvelé, la continuité de nos structures et actions pourrait donc être mise en cause. Il nous a toujours fallu connaître "les bonnes personnes" aux "bons endroits", et accepter qu'une partie de nos énergies serve à rencontrer, mobiliser et convaincre, nous conduisant finalement à jouer un rôle d'animateur local mal défini et positionné. Sur ce point, les services de communication ont plus ou moins pu et su jouer le jeu avec les Bureaux des temps.

En outre il est apparu nécessaire d'accepter de "prendre du temps" pour constituer des réseaux, de s'y intégrer, de "forcer les portes", d'agir autant en interne qu'en externe et d'expérimenter en interne avant de conseiller en externe. Cette coopération ne gagnerait pas seulement à se développer au niveau local, mais aussi dans le cadre du réseau national. Beaucoup de territoires préconisent ainsi le renforcement du réseau Tempo et souhaiteraient un soutien fort de l'Etat, à l'image de ce qu'a pu être l'investissement de la DATAR au début des années 2000. L'enthousiasme

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

qui était alors le nôtre n'est pas terni, mais force est de constater que le portage national de ces questions n'est plus audible. Ainsi il faudrait parvenir à doter le réseau national et les réseaux locaux de moyens clairs. Lors de notre Conseil d'Administration de demain, nous reviendrons sur les difficultés rencontrées par notre association qui ne dispose pas d'une autonomie financière suffisante. Ainsi, la diffusion des politiques temporelles pourrait être consolidée entre les membres du réseau, le partage des expériences s'étant avéré être très bénéfique.

### **Politique temporelle et agenda politique**

L'inscription des politiques temporelles dans les agendas politiques municipaux pose le problème du devenir des structures. On peut craindre que les projets de mission temporelle soient uniquement animés par la volonté individuelle d'un élu ou d'un responsable de service. A cet égard il est dommage que nos collègues du territoire de Belfort, seuls organisés en association, soient aujourd'hui absents, car il aurait été intéressant de revenir sur cette situation pour comprendre où se sont jouées les difficultés afin d'aider à définir le niveau adéquat de rattachement de la structure des politiques temporelles dans des espaces plus développés comme outils mis en place dans le cadre de la réalisation de politiques publiques autres que temporelles (ex : SCOT, agenda 21, etc.). Lorsqu'on parvient à insérer ces sujets dans ces dispositifs, la pérennité des politiques temporelles est clairement renforcée, mais les risques ne sont pas absents puisqu'elles peuvent être "noyées" parmi les nombreuses autres politiques.

Un autre point important concerne les collectivités : les Bureaux des temps doivent-ils rester municipaux ou avoir une dimension intercommunale ? Dans le second cas, il faudrait amplifier un travail de conviction auprès des présidents d'agglomération et des élus –

en particulier des maires de petites communes, qui se sentent moins concernés. Le choix qui sera retenu devra être pertinent et argumenté.

Force est de constater que nous n'avons pas su ou pu travailler avec les conseils régionaux. Ceux-ci ont connu des bouleversements politiques

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Cinq années d'expérience des politiques temporelles

---

importants et souhaitent, pour certaines d'entre eux, mener des politiques qu'ils n'avaient jusqu'alors pas abordées. En tant que réseau, nous devrions travailler en ce sens.

Par ailleurs, les difficultés à communiquer sur nos pratiques et à les illustrer ont été soulevées ; elles concernent à la fois les services internes autant que le public externe.

Dans nos réponses, nous avons tous souligné la nécessité de poursuivre notre travail au sein des nos services administratifs. A cet égard, il serait intéressant de recruter des personnes capables d'évaluer la sensibilisation à ce sujet, notamment des personnels d'encadrement. Nos structures devraient peut-être se doter de « référents temps » dans chaque service. Pour pérenniser nos bureaux des temps, nous risquons de devoir refaire le travail accompli puisque les élus seront en partie renouvelés à l'issue des prochaines échéances électorales. Par ailleurs, il a été suggéré de faire évoluer les politiques temporelles en passant de l'expérimentation à des actions plus pérennes et plus inscrites dans les politiques publiques générales. Pour cela, il faut se doter d'une communication interne et externe forte pour sensibiliser à la prise en compte indispensable de ces sujets. Tous les Bureaux des temps ont insisté sur l'extrême importance de la communication, et le danger d'une entrée sur un seul domaine d'intérêt, comme ont pu le faire les médias. La difficulté réside d'une part dans la visibilité de l'action et l'attractivité du sujet, et d'autre part dans notre capacité à présenter de manière simple et accessible les différents enjeux et réalisations, et à dépasser les incompréhensions ou "réductions" concernant les politiques temporelles. Le fait de ne pas avoir choisi une même appellation – et une structure unique ? – a peut-être nui à la visibilité de nos structures ; ce constat a été d'autant plus vrai que des problèmes de moyens, de rattachement et de pouvoir se sont posés.

## **Des évolutions concrètes**

### **Illustration du Bureau des Temps de la Ville de Paris**

#### **Du taux d'occupation des conservatoires à une politique globale de loisirs,**

**Véronique JEANNIN, Responsable du Bureau des Temps**

Le positionnement des Bureaux des temps n'est pas simple car ces administrations-missions sont chargées d'obtenir des résultats concrets, sans pour autant maîtriser les processus et les évolutions nécessaires à l'obtention de tels résultats. En 2001, lorsque le Bureau des temps de Paris a été créé, nous avons assez peu de recul sur les méthodes employées par les Bureaux des temps. A cet égard, je rends hommage à Chrystelle Amblard qui a contribué à la création du Bureau des temps de Paris avec beaucoup d'enthousiasme. En 2001, nous ne pouvions nous appuyer que sur l'expérience italienne concernant le schéma de concertation. Le contrat de mandature de 2001 précisait que la création du Bureau des temps de Paris s'inscrivait dans la politique d'égalité femmes-hommes, et visait à améliorer concrètement la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens.

Cinq ans après, nous constatons de nombreuses avancées concernant d'une part l'élargissement des horaires d'ouverture des équipements municipaux – en particulier dans les loisirs – et d'autre part l'aide aux démarches (ex : centres d'information et de médiation services). Les domaines d'intervention ont été élargis puisque nous sommes passés des services à l'enfance et aux loisirs, puis à la mobilité et au temps libre. Les publics concernés sont divers (familles, salariés, touristes, personnes âgées, populations dans les quartiers politique de la ville, etc.). Les partenaires du Bureau des temps le sont tout autant (services publics locaux, entreprises publiques et privées, partenaires sociaux). L'échelle territoriale, initialement le quartier, a été étendue à la ville et aux communes limitrophes.

## Bilan et perspectives des politiques temporelles Des évolutions concrètes

---

Notre méthode de travail a été construite « chemin faisant ». Très rapidement, nous avons lancé des études, qui nous ont permis d'affiner notre connaissance du terrain, de dialoguer, de fédérer les services et de lever un certain nombre de résistances – car les études permettent d'objectiver la situation, intéressent les services qui s'approprient leur contenu pour mener leurs propres actions. Notre objectif était de réaliser des études, sans pour autant perdre notre âme, car le risque de voir diluer l'élément temporel dans les problématiques étudiées était réel. Ainsi nous avons veillé à conserver le fil conducteur du temps.

Nous avons privilégié l'analyse de l'usage des équipements – privilégiée à celle des catégories de publics – en termes d'accessibilité (informations des usagers, tarifs, amplitude horaire), de fréquentation (publics par créneaux horaires, publics absents), de liens avec le quartier (mise en réseau des acteurs locaux), et de réseau d'équipements sur tout Paris (mutualisation de l'offre ou non, etc.).

### **Une expérimentation: les conservatoires**

Je vais vous présenter quelques travaux menés dans le cadre d'études que nous avons commandées. L'une d'elles, portant sur les conservatoires, a montré que l'enseignement était plus ou moins intense d'un conservatoire à l'autre. En raison du nombre d'élèves selon les cours, d'un conservatoire à un autre, on observe des différences significatives sur l'intensité de l'enseignement, c'est-à-dire, sur le nombre d'heures d'enseignement par semaine rapporté au nombre d'élèves. Cette intensité se traduit notamment par le niveau de disponibilité du professeur.

Les locaux en superficie et nombre de salles étaient très hétérogènes d'un conservatoire à l'autre. Rapportées au nombre d'élèves, les différences se creusent entre conservatoires. Certains conservatoires sont obligés de louer des salles ou de réaliser des cours sur plusieurs sites.

L'analyse de l'activité de 12 conservatoires a permis de relever que le taux d'occupation des salles varie suivant les jours de la semaine.

## Bilan et perspectives des politiques temporelles Des évolutions concrètes

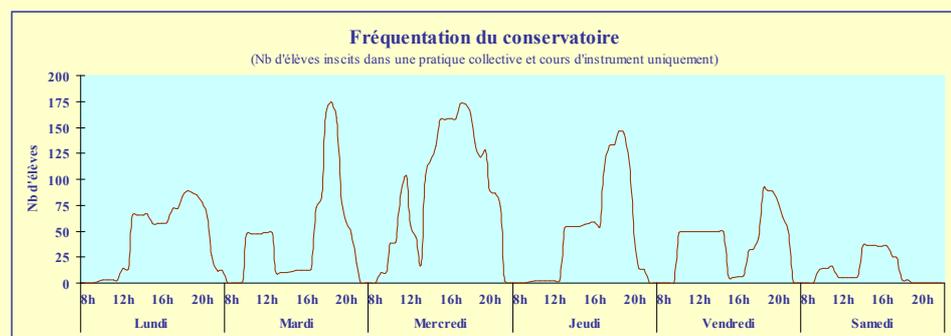
Le samedi étant le jour où les salles sont le moins occupées et le mercredi celui où elles le sont le plus ;

les salles d'enseignement collectif et individuel sont fortement occupées en semaine de 17 à 19 heures et de 9 à 19 heures le mercredi ; pour certains conservatoires, même aux pics de fréquentation, les salles d'enseignement collectif et individuel ne sont pas totalement occupées ; la salle de danse est globalement moins sollicitée que l'auditorium.

Notre prestataire a suivi la fréquentation hebdomadaire d'un conservatoire par tranche horaire et catégorie d'usagers. Le conservatoire est en effet fréquenté par des élèves, mais aussi par des associations qui louent les salles et par des groupes de musique qui viennent répéter. Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, des pics de fréquentation ont été observés entre 17 et 19 heures et le mercredi toute la journée.

Dans le cadre d'une autre étude sur le même thème, des étudiants de Science Politique Urbanisme ont réalisé des cartographies du temps par tranche horaire et salle. Ce travail a permis de calculer des pourcentages d'occupation extrêmement intéressants, car les salles sont très peu occupées le week-end et après 18 heures. Ces données nous permettent d'étayer nos préconisations. Une étude nous a ainsi montré que les conservatoires étaient généralement ouverts 180 jours par an – ce chiffre est intéressant, car il montre que les marges de progrès sont réelles.

### La fréquentation du conservatoire



## Bilan et perspectives des politiques temporelles Des évolutions concrètes

---

Ces études ont toutes été assorties de préconisations visant à améliorer l'accessibilité de l'offre (élargissement des créneaux sur les temps les plus demandés, valorisation des heures creuses, et diversification des publics (actions en faveur des publics absents)).

Notre démarche systémique – qui suppose des moyens – nous a amenés à nous interroger sur les politiques conduites (problématiques d'identité et de positionnement des équipements les uns par rapport aux autres ; pistes d'amélioration du fonctionnement de ces équipements ; définition de la politique culture et sportive souhaitée par la Ville). Ensuite nous avons souhaité définir des stratégies de mutualisation à l'échelle de la Ville, car nous avons constaté que nombre d'équipements de loisirs de jeunesse ne se parlaient absolument pas entre eux.

Dans un second temps, nous avons cherché à croiser les études sur les équipements de loisirs pour identifier des constats transversaux sur la fréquentation et les modes de fonctionnement de ces équipements, rechercher des modes de coopération entre les équipements culturels et sportifs à l'échelle d'un quartier, et définir une politique globale des loisirs. Je laisse la parole à Peggy qui a réalisé une étude extrêmement intéressante dans ce domaine.

### **Des croisements d'approches aux choix politiques**

**Peggy BUHAGIAR, Bureau des temps de la Ville de Paris**

L'objectif du travail que j'ai effectué était de porter un regard transversal sur les différentes études réalisées pour le Bureau des temps dans le domaine des équipements de loisirs.

Ce travail d'analyse a été mené à partir de nombreuses études qualitatives et quantitatives sur la majorité des équipements culturels et sportifs municipaux. L'approche du Bureau des temps était d'une part de développer une vision transversale et de redéfinir une politique culturelle et sportive à travers la gestion et l'utilisation optimisée des équipements, et d'autre part de rechercher une complémentarité et une mutualisation des moyens entre les équipements culturels et sportifs.

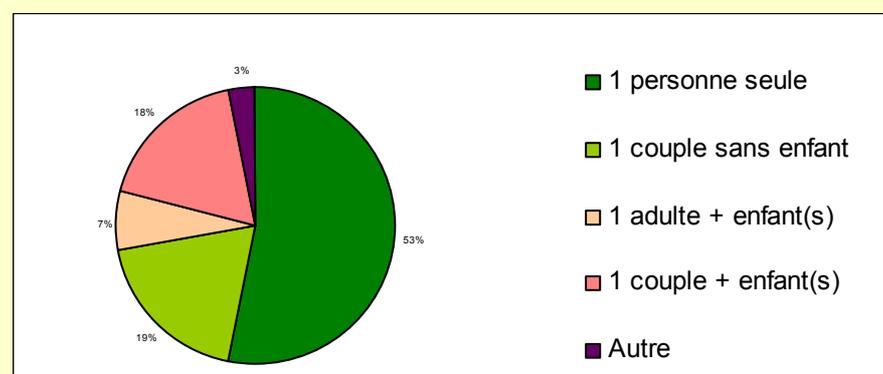
## Bilan et perspectives des politiques temporelles Des évolutions concrètes

Les équipements municipaux concernés par ce travail étaient par exemple les piscines, les gymnases, les conservatoires, etc. dont la moitié d'entre eux ont fait l'objet d'études. Dans le mode de gestion actuel, le constat est que les équipements fonctionnent de manière indépendante, communiquent peu et ne tiennent pas toujours compte des besoins des usagers. Demain, nous souhaitons définir une politique de services de loisirs. Cette orientation nécessitera de mener un travail commun à l'échelle des quartiers entre toutes les structures de loisirs. L'objectif de cette politique est de créer un univers des loisirs de la Ville de Paris fondé sur la notion de services, avec en toile de fond des exigences de service public et une volonté de défendre l'éducation populaire.

### Les clefs d'entrée

L'approche transversale nous a permis d'analyser l'existant, le souhaitable, les possibles, en retenant un certain nombre de clés d'entrées (publics, offres, horaires d'ouvertures, espaces utilisés, accessibilité). Un premier constat transversal porte sur les décalages entre la population parisienne, les publics visés et les publics existants (ex : sur-représentation des cadres, des femmes et des familles dans la fréquentation des équipements parisiens ; sous-représentation des ouvriers, des employés, des étudiants et des personnes âgées).

### Composition des foyers à Paris



Il faut savoir qu'à Paris, 53 % des ménages sont composés d'une personne seule. Pour remédier à ces décalages, les solutions possibles consistent à

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Des évolutions concrètes

---

mieux répondre aux attentes des non usagers, en développant des activités plus souples et plus occasionnelles pour les jeunes adultes, ainsi que des événements ponctuels dans lesquels ils sont actifs ; en proposant des offres plus séduisantes pour les personnes âgées en journée ; en n'oubliant pas les jeunes couples sans enfants ; en accueillant en journée des publics en recherche d'espaces, comme des compagnies de spectacles vivants.

Un second constat transversal porte sur la confusion des offres, car celles-ci sont trop similaires, et leur niveau de spécialisation pour une même activité n'est pas clairement identifiable. Ainsi il n'est pas aisé de savoir si l'offre musicale proposée par un centre d'animation est moins spécialisée que celle d'un conservatoire.

Dans ce cadre, une solution envisageable serait de créer un univers à forte identité et lisible par les Parisiens, et ainsi de donner l'envie aux différents acteurs de créer du lien en mettant en avant leur complémentarité, et non de se sentir en concurrence avec les autres structures municipales offrant des loisirs (ex : conservatoires *versus* centres de loisirs).

Un troisième constat transversal porte sur les décalages plus ou moins grands avec les besoins des usagers selon les services et équipements. En effet les horaires d'ouverture sont souvent inadaptés aux disponibilités des usagers ; il existe une grande différence d'horaires entre les périodes scolaires, les petites et les grandes vacances ; le personnel d'accueil finit sa journée vers 18 heures, c'est-à-dire aux heures d'affluence. Les solutions possibles consisteraient à élaborer des outils d'évaluation du temps d'occupation des équipements (cartographie du temps), à décaler les offres vers le soir et le temps du déjeuner, à créer au moins une nocturne par semaine pour chaque type d'équipement, et à créer des repères temporels pour les usagers (ex : mutualisation de la communication sur les horaires).

Un autre constat transversal a trait au manque cruel des espaces municipaux de loisirs. Lorsque les personnels des équipements municipaux sont interrogés dans le cadre d'études, ils mettent

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Des évolutions concrètes

systématiquement ce manque en avant. Les solutions possibles seraient de mutualiser les espaces sous-utilisés aujourd'hui, en travaillant sur les temps creux de chaque équipement. Des heures pleines et des heures creuses devraient être envisagées autrement afin d'exploiter le potentiel d'espaces disponibles sur des créneaux horaires spécifiques. Ainsi il paraît aberrant de proposer des activités aux personnes âgées entre 16 et 20 heures, alors qu'elles peuvent se rendre disponibles à d'autres moments de la journée ; de même, la tranche du déjeuner devrait être mieux exploitée pour conquérir de nouveaux publics.

Si certains équipements affichent une réelle volonté pour évoluer dans ce sens, d'autres continuent d'avoir une « politique de repli » en limitant leur ouverture au moment des pics de fréquentation.

Comme les équipements sont tous indépendants les uns des autres, aucun d'eux n'est invité à infléchir sa politique. Par ailleurs la typologie des espaces devrait être prise en compte pour envisager une mutualisation (ex : espaces polyvalents/espaces dédiés (collectifs ou réservés, avec matériel modulable ou non)). Pour réaliser un diagnostic des potentiels d'espaces mutualisables, il convient d'élaborer des outils d'évaluation de la potentialité des espaces, à travers une cartographie d'usages des espaces (espaces dédiés ou non, nature des activités réalisées et réalisables dans chaque espace), de valider de façon territoriale les potentiels d'échanges d'espaces afin de procéder à une mutualisation par quartier (trouver des clefs d'échange pour que chaque acteur en retire un bénéfice), grâce à un réseau informatique performant, permettant de connaître les disponibilités des lieux en temps réel, de mutualiser les espaces de façon compatible avec l'esprit des lieux mis à disposition, et de renforcer des combinaisons « activité-lieu » innovantes, et de construire des salles polyvalentes dans les nouveaux locaux, avec une très forte exigence en terme de multifonctionnalités.

Notre étude a montré qu'il convenait de repositionner l'offre municipale en tant que services de loisirs de proximité aux Parisiens, en adoptant une approche territoriale combinée à une communication municipale de

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Des évolutions concrètes

---

grande envergure – événementielle de préférence. L'offre d'équipement semble foisonnante, mais cette perception n'est qu'apparente puisque, par exemple, il manque 17 piscines à Paris pour parvenir à un ratio nombre de piscine/ population potentielle convenable. Par ailleurs il faudrait confirmer certaines orientations politiques : le positionnement prioritaire « enfants » doit-il être maintenu ? Une diversification des publics est-elle souhaitable pour la Ville en termes d'image ? En outre il conviendrait de s'interroger sur la politique sociale que la Ville souhaite mener. La mission de service public passe-t-elle avant ou après la rentabilité des équipements ? Il faut à cet égard savoir que nombre de piscines louent leurs bassins à des associations pour les rentabiliser, et offrent ainsi des créneaux horaires réduits au grand public. Enfin il serait pertinent de réaliser des études auprès des usagers et des non usagers, qui sont souvent oubliés.

## Réactions

### **Benoît GUINAMARD, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais**

Fin 2006, la région Nord-Pas-de-Calais a adopté un schéma d'aménagement qui a fait suite à une large démarche participative. La question des temps, traitée par un des groupes de travail, a été prise en compte dans le schéma qui a été adopté. Le résultat de cette orientation est double : la région vient d'adhérer à Tempo Territorial, et vient de lancer un appel d'offres pour une étude d'un an qui débutera en décembre et portera sur une meilleure prise en compte des temps dans l'aménagement du territoire. Dans le cadre de ce travail, nous nous appuyerons sur des expériences locales, et celles de divers partenaires, et explorerons trois champs : Y a-t-il une valeur ajoutée à apporter ? Dans quelle mesure la prise en compte des temps peut-elle impacter les politiques régionales ? Comment consolider la position de la Région dans son dialogue avec un certain nombre de partenaires ? En 2008, nous serons en mesure de vous apporter un témoignage précis sur notre initiative.

### **Cédric SZABO, Ville de Dijon**

Les politiques temporelles ont-elles été évaluées ? Ces évaluations devraient pouvoir servir d'argumentaire pour convaincre un certain nombre d'acteurs, comme les élus.

### **Michelle KERGOAT, Université Rennes 1**

A Rennes, les initiatives mises en œuvre en matière de gestion des temps sont toujours une réussite (ex : concerts du midi, concerts en zone industrielle, musées, crèches, etc.). En outre, la réorganisation du temps de travail des agents d'entretien a contribué à réduire le taux d'absentéisme des salariés. Il appartient à chaque acteur de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Des évolutions concrètes

---

**Christiane DELTEIL, Présidente du Centre d'information sur le droit des femmes (Hérault) et membre du Conseil de Développement de l'Agglomération de Montpellier**

Quel est le bilan des cinq années de politiques temporelles concernant l'égalité hommes-femmes ?

**Thérèse RABATEL, Vice-présidente Grand Lyon**

Pour porter les politiques temporelles, qui constituent une totale nouveauté, je n'ai pas souhaité – dans un souci de tactique politique et dans un premier mandat – mettre en avant le thème des femmes, car ces politiques auraient été immédiatement étiquetées de « féministes ». Ce constat est regrettable, mais il est le reflet de la situation du féminisme, encore mal considéré en France. J'espère qu'il en sera autrement dans le prochain mandat où cette politique sera déjà mieux reconnue. Il convient de noter cependant que l'écrasante majorité des Bureaux des temps sont dirigés par des femmes, ce qui n'est pas un hasard. Et j'ai quand même agi pour les femmes, par exemple en menant des débats intitulés : « le temps a un sexe ! ».

**Véronique JEANNIN**

Notre réseau étant à la fois chargé de l'égalité femmes-hommes et du Bureau des temps, nous nous efforçons de toujours mettre en regard ces deux problématiques. Du point de vue de l'égalité femmes-hommes, il s'agit de mener des actions en faveur des articulations du temps ; du point de vue du Bureau du temps, cela signifie d'avoir systématiquement une approche femmes-hommes. Une telle approche permet en effet d'identifier les poches d'inégalités de manière beaucoup plus fine. D'une manière générale, les discriminations sont accentuées dès lors qu'il s'agit de femmes. En outre force est de constater que la réponse institutionnelle n'est pas suffisante, tant pour l'axe égalité femmes-hommes que pour l'axe Bureau des temps. Nous avons de plus constaté qu'il fallait agir sur la sphère domestique pour faire évoluer les mentalités.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Des évolutions concrètes

---

Ainsi nous menons actuellement des actions sur le rôle des pères et le regard qui est porté sur eux dans les entreprises.

**Mad JOUBERT, Élu(e) de la Communauté d'Agglomération de Poitiers**

A Poitiers, de plus en plus d'hommes viennent effectuer les démarches d'inscription scolaire de leurs enfants. Par ailleurs on peut regretter la disparition du Ministère du droit des femmes à la parité et à l'égalité. De manière générale, je ne suis pas très optimiste sur le portage national des politiques temporelles.

**Catherine COUTELLE, Députée de la Vienne**

L'égalité hommes-femmes ne concerne pas que les femmes, mais doit servir tous les publics.

**Patrick VASSALLO**

La semaine d'avant, j'ai présenté au Conseil Municipal des éléments de bilan sur cinq ans. Chaque année, deux à trois délibérations sont examinées par notre Conseil Municipal.

**Chrystelle AMBLARD**

Un travail de communication sur l'accessibilité des équipements, des services rendus, etc. devrait être mené.

**Monique JACQUIN, Chargée de mission Languedoc-Roussillon**

La politique concernant l'égalité des chances hommes-femmes n'a pas été abandonnée puisque de nouveaux programmes opérationnels sur ce thème sont en cours de mise en œuvre. La mise en place de la loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes constitue une priorité du Gouvernement. Dans la stratégie de Lisbonne, un axe porte sur l'égalité des chances entre tous.

## Bilan et perspectives des politiques temporelles Des évolutions concrètes

### Anne-Marie MONOMAKHOFF

A l'issue de ces débats, je vous propose d'organiser les ateliers autour des thématiques suivantes :

- choix des échelles et expression des enjeux ;
- partenariat et transversalité ;
- lisibilité, évaluation et communication des politiques temporelles.
- Rôle et avenir de Tempo Territorial

### Chrystelle AMBLARD

Lors des ateliers, vous êtes également invités à procéder à un *brainstorming* sur les nouveaux thèmes que nous traiterons en 2008.



## **Perspectives d'évolution**

### **Synthèse des groupes de travail**

#### **Atelier 1 – Cédric SZABO**

##### **Échelles et enjeux**

Concernant la première problématique relative aux échelles et aux enjeux, nous étions d'accord sur la nécessité de ne pas opposer les différents niveaux géographiques (quartier, commune, département, etc.) puisque chacun dispose de ses propres compétences. Toutefois force est de constater que la compétence mobilité/accessibilité concerne tous les niveaux. Une autre échelle de lecture se pose en termes de perception du temps des élus, de l'administration, etc. Par ailleurs il est nécessaire de mieux formaliser la valeur ajoutée de la lecture par le temps des différents sujets qui peuvent être traités ; de l'avis de tous, cette question est majeure. Enfin il est apparu nécessaire de renforcer les dispositifs d'incitation. Sur ce point, l'intégration de la question de temps dans un certain nombre d'outils existants (ex : SCOT, PLU, etc.) semble pertinente.

##### **Partenariat et transversalité**

S'agissant du thème « partenariat et transversalité », nos discussions ont essentiellement porté sur l'articulation des politiques temporelles au sein de l'administration, beaucoup ayant des difficultés à leur assurer une plus grande efficacité et à faire en sorte qu'elles soient très fortement portées par les Directions Générales des Services – et ainsi leur assurer une force de frappe plus importante. Par ailleurs il est apparu nécessaire d'avoir un dispositif de formation performant au service des élus et des fonctionnaires. Aujourd'hui, force est d'admettre que la situation dans ce domaine n'est pas très glorieuse.

##### **Lisibilité, évaluation et communication des politiques temporelles**

Sur le troisième thème, nous avons surtout discuté de la lisibilité. Nous sommes partis du constat négatif des faiblesses de l'approche temporelle

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

(ex : aspect bureaucratique de l'appellation 'Bureau des temps'), pour ensuite convenir que l'enjeu résidait dans le fait de mieux faire connaître le contenu d'un certain nombre d'opérations.

### **Rôle et avenir de Tempo territorial**

Enfin, plusieurs idées ont été formulées sur le rôle de Tempo. En tant qu'espace de ressources et d'échange de bonnes pratiques, Tempo devra sans doute être rationalisé. Par ailleurs la temporalité du moment imposera à Tempo d'être présent sur des échéances électorales très rapprochées ; en effet, dès fin 2007, nous devons faire valoir la réussite des expériences menées dans les territoires de Tempo et ainsi inciter les futurs candidats à se préoccuper de ces questions. Nous avons identifié plusieurs pistes de travail possibles : la nuit ; lien entre l'espace et les temps ; les différents temps de vie. En conclusion, je répéterai une formule que Jean-Yves nous a livrée : « *le temps est un élément qui s'aménage* ».

### **Atelier 2-- Bruno MALHEY, DGA Mairie de Montpellier**

#### **Échelles et enjeux**

Le constat de notre groupe sur le premier thème est identique à celui du groupe précédent : il existe une nécessaire complémentarité entre les différents niveaux de collectivités. Notre groupe a toutefois mis l'accent sur les villes et l'intercommunalité. L'échelle intercommunale semble constituer le bassin de vie pertinent. Un important travail de conciliation devra être mené auprès des communes centres. Pour passer de l'échelle micro à l'échelle centrale, un équilibre doit être trouvé, car il ne s'agit pas d'uniformiser, mais de respecter la spécificité de chaque entité considérée (ex : quartier, commune). Une autre question porte sur l'acceptation d'une politique donnée. En la matière, il n'existe pas de modèle absolu, puisque le porteur de projet, son lieu d'émergence et les moyens (technique, politique, financier) mis en œuvre constituent des éléments clés.

#### **Partenariat et transversalité**

Par ailleurs notre groupe s'est interrogé sur le partenariat avec les instances privées (associations et entreprises). Dans ce domaine, la

carence d'intérêt privé a été relevée. Pourtant, des partenariats sont possibles sur des thèmes porteurs comme la mobilité. Les partenariats avec le privé doivent s'inscrire dans des projets aussi ficelés et concrets que possible. Un inconvénient a été souligné : la lenteur et la lourdeur – parfois légales – ne facilitent pas toujours le dialogue avec les partenaires privés. Un point positif a été mis en avant : les entreprises affichent une sensibilité de plus en plus grande aux actions citoyennes, parfois par un biais détourné, comme la mise en place d'un agenda 21. Les entreprises sont preneuses de ce genre de montage si les projets sont concrets. Par ailleurs la question du mode de représentation de la société civile a été posée. Ainsi il est souvent difficile de faire adhérer un Conseil de quartier à un projet, si le thème choisi ne part pas véritablement de la base.

### **Lisibilité, évaluation et communication des politiques temporelles**

Concernant le thème de l'évaluation, il a été observé que l'action est trop souvent intégrée dans d'autres politiques publiques pour trouver des critères d'analyse pertinents, sauf à considérer qu'il ne s'agit pas d'une politique publique à part entière, mais d'une mise en avant d'une démarche fédérative. En termes de lisibilité, l'aspect institutionnel revêt obligatoirement une dimension normative. La difficulté générale à communiquer a été évoquée. C'est pourquoi le travail en réseau et l'utilisation de guides méthodologiques – sur la mobilité, les horaires, etc. – sont nécessaires.

### **Rôle et avenir de Tempo territorial**

S'agissant de l'avenir de Tempo, la question de l'évaluation a été posée. Sur ce point, les collectivités attendent une aide de la part de Tempo. La question des partenariats privés ayant soulevé des difficultés, un partage d'expériences semble nécessaire. Un partenariat est souhaité avec les représentations des différentes strates de collectivités (régions, départements, etc.). La formalisation des méthodes a été évoquée, et passera sans doute par la publication de guides méthodologiques et la mise en place de formations. Ces outils permettront de dialoguer avec des institutions et des associations. Une réflexion stratégique devrait par

ailleurs être menée pour faire reconnaître Tempo au niveau national. Enfin la question des moyens de notre association a été abordée.

### **Atelier 3- Dominique ROYOUN, Agence des temps, Communauté d'Agglomération de Poitiers**

#### **Échelles et enjeux**

Sur le premier thème, il serait intéressant d'expliciter en quoi chaque échelle est affectée par les politiques temporelles. Certaines échelles semblent plus interpellées que d'autres par cette problématique. L'intercommunalité est apparue comme l'échelle la plus pertinente, car elle est la plus à même d'intégrer les compétences relevant de ce domaine. Toutefois certains ont estimé qu'il serait judicieux de travailler à l'échelle des bassins d'emploi ou des bassins de vie. En réalité, chacun s'est accordé pour dire que les échelles se mêlaient en fonction des projets retenus. Ainsi il est apparu nécessaire de constituer des espaces de négociation et d'expérimentation.

#### **Partenariat et transversalité**

Concernant le deuxième thème, nous avons procédé à un retour sur nos pratiques ; puis nous avons discuté de démarches prospectives, comme l'agenda 21, tout en veillant au service à l'utilisateur – qui a parfois été oublié dans des expériences aussi globales que l'agenda 21. Il a été suggéré de constituer un lieu dédié pour discuter de sujets difficiles, comme les transports en commun, l'ouverture des services publics à la demande de l'utilisateur, etc. La valeur ajoutée des Bureaux des temps a été rappelée. A Lyon, l'expérience a montré que, malgré les résistances premières, des structures relativement lourdes comme les transports en commun ont su s'adapter, quand elles en ont vu l'intérêt. Il est donc intéressant d'impliquer les acteurs privés. Les Agences des temps doivent valoriser davantage les services publics. Il a été observé que l'appropriation des démarches temporelles témoignait de la qualité des services publics, car le temps est au cœur de la démocratie. Il faudrait pouvoir évaluer les bénéfices retirés du travail mené sur les politiques temporelles. Tout cela est conditionné par un portage politique fort ; sur ce point, il a été suggéré

que les présidents d'Agglomération et de Conseils généraux s'engagent davantage. Lors de nos discussions, nous avons abordé un sous-thème sur la sensibilisation. Il est apparu nécessaire d'adapter la concertation aux politiques temporelles.

Les Bureaux des temps doivent s'affirmer dans les modes de concertation dédiés aux politiques temporelles. Un travail sur les limites de la concertation devra être mené pour ne pas uniquement se caler dans les outils traditionnels de la concertation. Notre cousinage avec les comités de quartier ne nous est finalement pas très favorable.

### **Lisibilité, évaluation et communication des politiques temporelles**

Sur le troisième thème, il convient d'admettre que l'aménagement urbain en fonction des temps constitue la star des nouveaux sujets. Un autre enjeu concerne la question des inégalités. Par ailleurs un travail devra être mené sur les nouveaux publics, qui vivent à des rythmes décalés. En outre il conviendrait d'analyser l'usage du temps par la jeunesse nouvellement entrée dans le monde du travail, car cet usage est totalement décalé par rapport aux objectifs officiels des autorités, comme l'État.

### **Rôle et avenir de Tempo territorial**

Nous nous sommes dit que la période qui s'ouvrirait devrait être propice à l'ouverture de nouveaux partenariats avec les Conseils Généraux. Ainsi il serait pertinent de constituer et d'envoyer rapidement un argumentaire à ces instances et aux agglomérations. Par ailleurs le livret de capitalisation qui vient d'être publié devra sans doute être mis à jour d'ici six mois.

En conclusion, j'estime qu'il ne faut pas avoir peur d'être dans le temps long pour mener un travail qui vise à faire évoluer les mentalités et à agir dans la transversalité. En outre il faudra savoir faire preuve d'humilité, sous peine de sombrer dans le désespoir.

## Table ronde « Quelles Perspectives ? »

*Catherine COUTELLE, Députée de la Vienne, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Poitiers*

*Patrick VASSALLO, Conseillé Délégué, auprès du Maire de Saint-Denis*

*Jean-Pierre MOURE, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Montpellier Agglomération*

*Jocelyne BOUGEARD, Adjointe au Maire de Rennes*

*Thérèse RABATEL, Vice-Présidente du Grand Lyon*

La table ronde était animée par Jean-Yves BOULIN, CNRS-IRISES-Paris Dauphine.

### **Jean-Yves BOULIN**

Des politiques temporelles ont été initiées il y a sept ans en France. C'est à la fois peu et beaucoup. Nous avons vu ce matin certaines réalisations et projets portés et mis en œuvre par les Bureaux du temps en France. Ces initiatives ont fait du temps un élément central des négociations sociétales menées à l'échelon local, mais également un élément indispensable à la compréhension des conditions de vie de nos concitoyens et un levier central de l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne et de l'attractivité du territoire.

Beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre. Toutefois il me paraît utile d'aborder la question des limites des politiques temporelles en France. Pour ma part, je n'appellerai pas à l'humilité, comme a pu le faire l'intervenant précédent, mais je souhaiterais au contraire que nous soyons plus agressifs et plus présents.

Aujourd'hui encore, y compris dans les collectivités locales qui les portent, les politiques temporelles demeurent peu visibles.

Un sondage rapide de type micro-trottoir auprès de quelques-uns de mes

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

amis de la région parisienne m'a montré que le Bureau du temps de la Ville de Paris et ses initiatives sont peu connus. J'imagine que des sondages équivalents conduits dans d'autres collectivités aboutiraient aux mêmes résultats, même si l'on peut supposer que dans les collectivités de taille plus réduite, les initiatives des Bureaux du temps soient mieux connues du grand public. Ce constat est peut-être lié au fait qu'en France, une conception étroite des politiques temporelles prédomine.

L'observation des développements dans d'autres pays européens, comme l'Allemagne et l'Italie, montre, par exemple, que la question des inégalités entre les hommes et les femmes au regard des temps sociaux a été un puissant catalyseur des politiques temporelles. Cela a été également le cas en France. Mais les exemples de l'Italie et de l'Allemagne montrent que ces politiques visant l'égalité entre les hommes et les femmes, qui ont pu être au début des politiques de conciliation, ont évolué vers des politiques plus larges, transversales, et intégrant d'autres dimensions (urbanité, modernisation, qui viennent s'ajouter à la conciliation ou plutôt à l'articulation entre les temps sociaux). Cela atteste le passage d'une approche en termes de genre et de politique sociale à une approche plus sociétale qui intègre à la fois la citoyenneté et la dimension spatiale et territoriale.

Aller vers une approche sociétale suppose que les politiques temporelles acquièrent une dimension transversale, qui, par exemple, dépasse la seule revendication catégorielle de type syndical (égalité pure et simple), et extirpent la question du genre de son enfermement dans des politiques du marché du travail, pour la constituer en levier afin de développer des politiques dont les points d'application sont plus diversifiés et intégrés dans un projet plus large consistant à repenser les fonctionnements spatio-temporels.

Les politiques temporelles attestent donc de changements paradigmatiques (ex : penser la distribution des services également à partir de la diversité des usagers/consommateurs) dont le principal fondement est qu'elles constituent une modification du regard porté sur la conception de la

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

planification urbaine/territoriale : un urbanisme qui valorise la vie quotidienne (temps et espaces vécus) et qui prenne en compte la corporalité des individus et la complexité des usages du temps, que ce soit en termes d'âge, de genre, de catégorie sociale, de multi-activité, de chrono-citoyenneté, etc.

Cela exige une nouvelle gouvernance locale, notamment de nouvelles formes de coopération public/privé et une transversalité/coopération étroite entre les différents départements/services des collectivités locales.

Le troisième élément à souligner est l'absence notable des universités sur ces questions. En Italie, il existe depuis 2002, une licence intitulée « Architecture des lieux de la mobilité et urbanisme des temps ». L'enseignement est effectué dans la ville de Piacenza où a été établie une annexe du département d'architecture et de planification urbaine du Polytechnique de Milan ; en outre un master international consacré aux politiques temporelles, soutenu par le Ministère de la recherche italien, a été institué en 2005. En Allemagne, à Hambourg, un cursus de politique sociale européenne inclut un enseignement sur les politiques temporelles. En France, l'université s'est peu investie en termes d'enseignement sur ces questions liées aux politiques temporelles: durant quelques années, l'université de Belfort-Montbéliard a constitué une petite exception avec la présence de Luc Gwiazdzinski, qui a évoqué ces questions surtout sous l'angle des représentations cartographiques.

Une autre limite porte sur le désengagement de l'Etat et le faible pouvoir de diffusion des politiques temporelles en France, malgré la forte attractivité de cette thématique. Alors que la DATAR avait pu soutenir les premières initiatives de politiques temporelles *via* le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT), l'Etat s'est retiré à partir de 2002 du fait de querelles intestines entre la DATAR et la DIV et surtout du changement de gouvernement.

Il convient toutefois de souligner un élément positif : de nouveaux territoires initient d'eux-mêmes, sans soutien extérieur, parce qu'ils

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

ressentent la nécessité de ce type de politique, ils s'inscrivent dans une démarche de politique temporelles. Ces initiatives sont efficaces dans le court terme lorsque le soutien politique est fort, dans le cadre, par exemple, d'une démarche top-down de fonctionnalisme urbain. Toutefois, cette pratique tend à omettre le travail de fond de sensibilisation et de construction d'une prise de conscience par la population et les différentes institutions de l'importance des dimensions temporelles de la vie quotidienne.

Dès lors les initiatives se déploient en dehors de toute analyse préalable et contextualisée des aspirations et s'épuisent dans une absence de co-construction. Ainsi on peut constater, après sept ans, un essoufflement puisque la France ne compte pas plus d'une quinzaine de collectivités impliquées sérieusement dans les politiques temporelles. En Allemagne, la situation n'est pas plus encourageante. Aux Pays-Bas, le cadre est différent puisque les démarches temporelles ne sont pas municipales, encore que l'on observe aujourd'hui à l'issue du programme pour l'aménagement des temps quotidiens (DagIndeling 2000– 2005) une tendance à la territorialisation des politiques temporelles dans ce pays.

Peut-on attribuer ces évolutions négatives à une modification du contexte, à une dilution des raisons de fonds qui ont conduit à constituer l'action sur le temps en élément central des politiques sociales ? De fait, si la RTT avait constitué un puissant catalyseur des politiques temporelles en France incitant les collectivités locales à se poser la question de leur rôle dans l'articulation entre les temps sociaux et entre les systèmes d'horaires, force est de constater qu'aujourd'hui le contexte de ce point de vue a fortement évolué puisque c'est l'augmentation de la durée individuelle du temps de travail qui est désormais à l'agenda. Mais cette occurrence ne fait que renforcer la nécessité d'une réflexion sur les temps sociaux, puisque malheureusement, elle va dans le sens d'une exacerbation des inégalités de genre, entre les âges et les catégories sociales. En outre les autres facteurs d'accroissement de la sensibilisation croissante de nos contemporains au regard des questions temporelles tendent plutôt à

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

s'intensifier. Des tensions entre le temps économique et le temps familial se multiplient ; à cet égard, il faut savoir que 66 % des couples de cadres ont un temps de travail standard, contre 37 % des couples ouvriers et 43 % des couples employés.

Cette table ronde se donne pour objectif de dessiner les contours des perspectives pour les années qui viennent, notamment en ce qui concerne les initiatives, les priorités, les façons d'agir, en particulier dans la perspective des prochaines élections municipales.

Nos échanges pourront porter sur quatre questions liées entre elles. La première question serait de savoir s'il convient d'incriminer d'une part, la priorité donnée en France à une régulation étatique centralisée dans nombre de domaines qui a des répercussions considérables sur la vie quotidienne des individus, et d'autre part une culture de la gouvernance fondée sur la primauté donnée au politique et à l'expertise technocratique, par opposition à l'implication de la société civile. Ces traces intempestives de notre jacobinisme peuvent être considérées comme explicatives de la faible capacité d'initiative locale en matière de régulation des horaires des services et de prise en compte du temps dans les projets d'aménagements urbains et de cohésion territoriale et sociale. Sur ce sujet, on peut citer deux exemples. Le premier concerne les horaires des commerces dont la régulation est toujours recherchée à travers un consensus introuvable à l'échelon national au regard de l'évolution d'une norme homogène fixée en 1906. Un second exemple porte sur les horaires des écoles dont l'on vient de voir tout récemment qu'ils demeurent régis dans une conception homogénéisante dénuée de tout fondement pratique. La décision de changer les horaires du samedi a été prise de façon unilatérale et homogène, sans chercher à tenir compte au plan local des différences de rythme des enfants, et des parents, etc.

De telles conceptions homogénéisantes tendent à déresponsabiliser les acteurs sociaux et figent les situations comme nous pouvons l'observer à propos des horaires des services sociaux, culturels et sportifs, notamment les bibliothèques et les musées. En Italie, des initiatives locales ont été

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

prises, puis une loi a été adoptée afin de diffuser les politiques temporelles ; aujourd'hui des lois régionales organisent ces politiques afin d'adapter et de coordonner les actions au territoire considéré.

La deuxième question que nous pourrions aborder renvoie au constat que les projets temporels initiés par les Bureaux du temps, aussi nombreux puissent-ils être, manquent généralement de cohérence entre eux. En effet on agit sur les horaires des universités, des transports, des services publics: on développe de nouveaux services ou on requalifie une place ou un quartier, sans veiller à la cohérence entre ces différents projets. Cela explique sans doute l'absence de continuité dans les politiques temporelles locales qui relèvent plus d'actions que de politiques. Dans ce contexte, comment donner de la cohérence et conférer une dynamique territoriale à ces actions ?

La troisième question que je vous propose renvoie à un constat. Dans notre association, les territoires présents sont tous des collectivités locales de gauche. De plus, ces politiques temporelles sont le plus souvent conduites par des collègues femmes, élues et techniciennes. Les politiques temporelles, sont-elles de gauche ? Sont-elles féminines ? Le temps est-il de gauche ? La vie quotidienne des Français est-elle de gauche ? L'articulation entre les temps sociaux est-elle une problématique uniquement féminine ?

La dernière question dont nous pourrions débattre est la suivante : dans un proche avenir, quelles priorités/démarches convient-il de privilégier pour relancer, redynamiser les politiques temporelles ? Comment gagner de nouveaux territoires, garantir la participation des entreprises, des syndicats, des associations de la société civile et des citoyens qui sont la condition du développement des politiques temporelles ? Sur quels objets, principes, catégories, problèmes sociaux, économiques et culturels mettre l'accent en 2008 ? Les élus ne peuvent-ils pas avoir dans ce domaine un rôle catalyseur ? Quels institutions et espaces de concertation devraient être sollicités ? Quelles formations universitaires et formations continues devraient être mises sur pied ?

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

**Jean-Pierre MOURE**

La société civile n'est pas une, mais multiple. Ainsi on ne peut pas conclure d'une opposition entre l'Etat et une société civile à différents niveaux que la seconde est plus vertueuse que la première. La société civile est complexe et diverse. Les politiques le sont tout autant. La démocratie, de gauche comme de droite, est toujours la même et s'est efforcée, à travers le temps, d'expliquer que par l'économie ou l'homogénéisation des procédures, il était difficile de sortir des sentiers battus. Cette réalité tend à bloquer les évolutions de notre société.

En Italie, la notion de ville est beaucoup plus aisément abordée et historiquement en place qu'en France. En France, on discute beaucoup aux différents niveaux territoriaux que sont l'Etat, la région, le département, l'agglomération et la commune. Pour redonner du sens à cet ensemble, on peut utiliser des outils comme le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Cet outil peut être utilisé uniquement dans une approche d'aménagement du territoire incluant les seules problématiques de l'économie, du transport et de l'habitat, sans tenir compte des liens pouvant exister entre celles-ci et de leurs influences sur le quotidien des habitants. Pour notre part, nous avons fait le choix de la concertation. Ainsi, en deux ans et demi, nous avons organisé près de 150 réunions de travail qui ont permis d'élaborer un certain nombre de scénarios et de définir un SCOT approuvé à l'unanimité.

D'une manière générale, je crois beaucoup au débat, à la ténacité, à la patience et à la persuasion. Pour persuader les gens, il convient de les réunir autour d'une table et faire en sorte qu'ils aient confiance dans les institutions. A cet égard, je ne peux que constater la carence des universités françaises, car elles ne sont pas suffisamment présentes dans les évolutions du monde que nous traversons et dans l'expérimentation collective qu'elles pourraient nous apporter. Autour de la table, il faut aussi convier les syndicats, qui souffrent peut-être d'un problème de représentativité. Pour qu'un individu sache aborder la problématique temporelle, il doit sortir de son cadre habituel et accepter de réfléchir à

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

l'échelle collective. Pour l'impliquer dans ce cadre, il doit y trouver un intérêt. Il convient donc de s'interroger sur les moyens nécessaires à une plus grande participation des citoyens à l'action collective, dont la dimension temps ne saurait être négligée. Le temps a en effet une valeur sociale, une valeur personnelle et une valeur collective.

S'agissant des services, il ne faut pas chercher la rentabilité, mais plutôt veiller à optimiser les moyens à disposition pour proposer l'offre la plus adaptée. Collectivement, nous devons donc nous efforcer de trouver les moyens pour aller le plus loin possible.

Le développement des transports publics doit inciter les conducteurs de véhicule individuel à délaissier leur voiture ; ce changement de comportement est bénéfique à la fois pour leur sécurité, leur tranquillité d'esprit et la qualité de l'environnement.

L'égalité femmes-hommes constitue un enjeu très important. Si quelques politiques temporelles semblent abouties, une grande majorité demeure en chantier. Au cours des mois et des années à venir, nous devons mesurer les effets de ces politiques afin de déterminer avec précision notre « choix de vie » pour les décennies à venir. Dans ce contexte, les responsables politiques ne doivent pas chercher à imposer des solutions venant d'en haut, mais plutôt s'attacher à discuter en permanence, à consulter, à négocier, à faire des efforts et à avoir une vision en tenant compte des évolutions de notre société.

Je dois admettre avoir été surpris par la rapidité avec laquelle les universitaires ont adopté certaines pratiques. Dans les entreprises où la situation est plus difficile, un nombre croissant de chefs d'entreprise – en particulier dans les petites structures – semblent avoir pris conscience des enjeux de la gestion des temps. Toutes ces problématiques doivent s'organiser, à partir de débats proposés par les responsables politiques. Pour ma part, je ne raisonnerai pas en terme d'opposition entre la société civile, les politiques et l'administration. Si il y a une volonté politique forte, l'administration doit suivre puisqu'elle est au service des politiques

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

publiques. Ensuite les responsables politiques doivent avoir la capacité de tracer un destin. Dans le contexte électoral des prochains mois, il sera toutefois difficile d'aborder certains sujets. Pour ma part, j'estime qu'il ne faudrait rien éluder car la France évolue depuis toujours par soubresauts, et non de façon linéaire.

**Jean-Yves BOULIN**

Force est de constater que la société civile est assez peu sollicitée. Comment la solliciter davantage ? Si les acteurs ne sont pas persuadés de l'efficacité d'une politique, ils ne se mobiliseront pas. Par ailleurs il convient de jouer avec les symboles. A cet égard, je suggère que les SCOT deviennent des Schémas de Cohérence Territoriale et Temporelle. Le temps du politique est relativement court, puisqu'il est rythmé par les échéances électorales. Or certains projets temporels ne peuvent s'inscrire que sur le long terme, puisqu'ils nécessitent persuasion, délibération et prise en compte des aspirations et des contraintes.

**Jean-Pierre MOURE**

Il faut du temps, des outils et de la communication. Celle-ci est utile, mais elle conduit parfois à occulter un certain nombre de réalités.

**Catherine COUELLE**

Je suis contre la loi et la réglementation étatique. Lors du séminaire organisé en 2000 à Poitiers sur le temps des villes et le temps des femmes, je considérais déjà qu'il n'était pas nécessaire d'adopter de loi dans le domaine des politiques temporelles, car celles-ci relèvent de la négociation. Comment en effet imposer à l'ensemble des collectivités françaises des pratiques temporelles ? Cela reviendrait à recentraliser la France ! Nous devons plutôt exiger notre autonomie locale et celle de nos choix politiques. Si certains responsables ne veulent pas faire ces choix, les électeurs jugeront.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

En revanche, je crois au rôle de soutien financier que l'Etat a pu jouer lorsqu'il nous a encouragés à lancer des projets et des programmes de politiques temporelles. En revanche, il ne me paraît pas pertinent de légiférer dans ce domaine. Nous sommes actuellement dans un délire législatif car on pense que tout problème peut être résolu par une loi !

Tempo est à la recherche d'un second souffle ; nous constatons tous la multiplicité des initiatives, portées par une réelle créativité et la logique du « chemin faisant ». En matière de crédibilité, je constate que le temps est considéré comme une valeur ajoutée ; on parle d'instiller du temps dans des politiques. Il faudrait peut-être inverser la démarche en considérant le temps en premier. Ainsi on pourrait, grâce aux temps, avoir une prise réelle sur les évolutions.

Je considère que la démarche pourrait être adaptée aux trois domaines suivants :

■ **le dialogue social territorial**

Sur les territoires, il faut trouver de nouvelles formes de concertation, de consultation, de dialogue et de décision. Je m'estime désignée par le suffrage universel. La légitimité que j'ai ne permet toutefois pas de faire n'importe quoi durant cinq ans. Je dois rendre compte, et discuter avec les électeurs. Ainsi nous nous devons d'inventer de nouvelles formes de concertation et de consultation. En 2001, nous avons organisé un débat municipal sur le temps des villes et le temps des femmes qui a connu un réel succès, puisque nous avons réuni 150 personnes. Dans le cadre des mardis du temps, des femmes africaines sont venues pour parler de leurs problèmes, alors qu'elles ne participaient à aucun autre débat. Nous sommes donc capables d'attirer de nouveaux publics et de dialoguer avec eux. Le véritable enjeu de la politique des temps est la lutte contre les inégalités au sens large (sexe, territoire, social, économique, etc.).

■ **un levier pour l'évaluation des performances locales**

Hier, un article du *Monde* indiquait que la France était au dernier rang en Europe, après Chypre et le Portugal, en matière d'évaluation des

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

politiques publiques. Il est donc temps d'agir dans ce domaine. On peut aussi se demander si les équipements – coûteux et longs à construire – répondent finalement aux attentes des usagers ? Il faut vingt ans pour décider de la construction d'un tramway ; nous avons commencé à parler du pôle multimodal en 1992. Un investissement pensé en 1989 et réalisé en 2008 est-il toujours aussi pertinent ?

■ **le développement durable**

Avec notre méthode, nous avons voulu faire dans la dentelle. Cette approche ne nous a pas permis de traiter les vrais enjeux globaux des évolutions de notre société concernant la décentralisation des temps et l'étalement urbain. La distance croissante entre le domicile et le travail engendre des déplacements, des constructions qui vieillissent mal, des quartiers inadaptés, etc. Une politique temporelle de l'aménagement serait vraiment utile.

**Jean-Yves BOULIN**

Nous verrons ensuite comment faire avancer le développement de Tempo.

**Thérèse RABATEL**

En Italie, comme en France, le constat que l'on tirerait d'un micro-trottoir serait le même : personne ne connaît précisément les Bureaux des temps. J'ai trouvé la tonalité des propos précédents un peu négative. Sur les territoires où des politiques temporelles ont été mises en œuvre, les élus, l'administration et les habitants sont sensibilisés aux politiques des temps. Ainsi j'estime que nous avons réalisé beaucoup d'efforts et de progrès dans ce domaine.

Par ailleurs je suis un peu gênée par le soi-disant manque de cohérence de nos projets, alors que la cohérence des enjeux est extrêmement forte puisqu'ils portent à la fois sur l'égalité – enjeu essentiel – et sur le développement durable qui sont liés. Dans l'agenda 21 du Grand Lyon, j'ai réussi à faire inscrire trois actions de l'Espace des temps. Au passage, j'estime que le développement durable ne peut être porté véritablement que par la gauche, car le profit maximum immédiat et la course au temps

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

court me paraissent antinomiques avec le développement durable. Il me semble clair que le développement durable remet en cause le fonctionnement du capitalisme libéral. Hier, je lisais dans le *Progrès* qu'une entreprise de Lyon allait être vendue car elle ne réalisait que 7 % de bénéfice, alors que 15 % sont généralement exigés. On peut vraiment s'interroger sur une telle logique économique peu soucieuse de l'humain. Le développement durable repose sur la concertation, l'égalité et le respect de l'environnement. Dans cette approche, le rapport au temps est une des entrées possibles. Il appartient en réalité aux responsables politiques de mener des actions différentes, car la vie elle-même est formée d'éléments très différents, mais également de savoir donner du sens aux choses en particulier au travers du prisme du développement durable. Durant six ans j'ai mené toutes mes actions dans la concertation, et au Grand Lyon, on a beaucoup progressé sur l'agglomération en matière de concertation et de développement durable.

D'autre part, penser que le temps des politiques ne s'inscrit que dans le court terme de 6 ans me semble très réducteur ! De même, il me paraît ridicule de penser que les habitants ne s'intéressent qu'à ce qui se passe aujourd'hui. J'estime en effet que les gens et les politiques savent faire preuve d'intelligence et peuvent comprendre que certains enjeux ne peuvent pas s'inscrire dans le temps court. Quand on est élu, on se doit d'avoir une réflexion sur l'intérêt général, qui relève selon les cas des trois temps (court, moyen et long). D'une manière générale il est important quand on est élu d'explicitier les problématiques et de ne pas laisser filer les choses.

Ensuite, et pour répondre à certains propos, j'apprécie la loi car la négociation fait défaut en France. Théoriquement, je comprends tout à fait que l'on soit contre la loi pour laisser place à la négociation ; dans la pratique, on ne sait toujours pas négocier en France. Si on n'adopte pas de loi, il faut faire en sorte qu'une véritable négociation syndicale, sociale et sociétale soit conduite.

Concernant les universités, je constate qu'un nombre croissant d'étudiants viennent de toute la France pour nous interroger, dans le cadre de leur

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

mémoire, sur les problématiques du temps. De nombreuses thèses sont en cours de rédaction sur ce sujet. Sur le Grand Lyon, nous avons travaillé avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon et des sociologues qui ont monté des enquêtes.

Un comité scientifique de l'Espace des temps du Grand Lyon a été constitué. Ainsi j'estime que le constat sur l'absence des universités doit être nuancé. Pour mener à bien des actions avec ces partenaires, il faut toutefois faire preuve de volonté : je constate parfois que les élus craignent d'approcher les universitaires, car ils ont peur d'être jugés.

Enfin, dans la situation politique que nous sommes en train de vivre et qui m'inquiète beaucoup – car touchant notamment aux heures supplémentaires, à la dérégulation du travail, au travail du dimanche, au travail de nuit, au stress du travail –, Tempo devrait mener une réflexion sur le temps, en portant une éthique du temps et publier des communiqués sur les grandes problématiques de politique actuelle liée au temps. Récemment, j'ai participé à l'Université d'été du management territorial ; en introduction aux débats, Edith Heurgon, ancienne directrice de la prospective à la RATP, nous a invités à nous poser constamment les questions « *Jusqu'où ne pas... ?* » et « *Et si... ?* » lors de nos réflexions sur le temps. Ces deux questions permettent en fait de définir une éthique du temps. Compte tenu de l'actualité politique française, les politiques temporelles devraient être porteuses de valeurs.

**Jean-Yves BOULIN**

Les collectivités territoriales s'appuient sur les universitaires. Toutefois, en tant qu'institution de formation, l'université est absente des problématiques des temps.

**Patrick VASSALLO**

Je vais vous faire part de ce que Patrick Braouezec souhaitait vous présenter aujourd'hui. J'interviendrai strictement dans ce cadre. La question des politiques des temps est centrale dans la problématique

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

urbaine. Ces politiques sont des outils permettant d'inscrire les usages de la population comme donnée centrale des politiques d'aménagement ; en outre elles permettent de lutter contre les inégalités et les discriminations.

En France, les politiques existent dès lors qu'elles bénéficient de financement. Lorsque celui-ci fait défaut, il est très difficile de mener à bien ces politiques. En outre force est d'admettre que la marge de manœuvre des politiques territoriales est extrêmement contrainte puisque les Conseils Généraux disposent d'une marge financière inférieure de 25 % par rapport à leur champ d'intervention ; pour les communes, la situation n'est pas vraiment plus favorable.

Si l'on considère que la politique est la capacité de mettre des gens ensemble, cet état d'esprit ne trouve pas d'efficacité par une frénésie législative et réglementaire. En outre force est de constater que trop de lois tuent la loi. Il faut savoir que les décrets d'application d'un certain nombre de lois votées lors de l'avant-dernière législature ne sont toujours pas sortis. Je pense par exemple aux décrets ayant trait aux passerelles entre les fonctions territoriales, hospitalières et d'État.

A l'heure actuelle, les politiques des temps se heurtent au libéralisme, qui tend à remettre en cause toutes les solidarités (intergénérationnelles, interterritoriales, etc.). Or ces politiques créent par elles-mêmes de la solidarité, ou du moins des éléments de solidarisation. Ce constat répond à une question posée précédemment : les politiques de temps sont forcément de gauche. Dans le cadre des démarches participatives menées depuis trois ans, les demandes liées aux politiques temporelles (modes de garde, horaires) figurent après celles concernant les aménagements et la sécurité, mais arrivent avant celles ayant trait à la petite enfance.

Dans la phase actuelle, comment notre réseau peut-il s'articuler avec les acteurs institutionnels existants, comme l'Assemblée des Communautés d'Agglomération, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des Maires de France, voire l'Association des Maires de Grande Ville de France ? Il faudrait mener une réflexion sur ce point.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

**Jocelyne BOUGEARD**

Tempo ne s'essouffle pas, mais a l'obligation d'évaluer ses actions, notamment dans la perspective des prochaines échéances électorales. Lorsque nous avons créé l'association, nous n'avions pas l'objectif d'affirmer que nous étions de gauche, mais plutôt d'initier un mouvement très important. On peut cependant être satisfaits d'être une association de gauche. Toutefois force est d'admettre que la paternité de nos réalisations est difficile à affirmer. Par ailleurs je ne pense pas que nos actions soient menées de façon incohérente ; une certaine dispersion peut cependant être perçue car les politiques des temps sont liées à un grand nombre de domaines.

Pour la mise en œuvre de ces politiques, la priorité doit être donnée au portage politique. Les moyens, les rattachements précis, la formalisation des méthodes sont en outre nécessaires. Les politiques des temps doivent être éloignées de la seule dimension innovante. Une priorité – très politique – me paraît essentielle : il s'agit de la défense du service public. Dans ce domaine, nous devrions être extrêmement actifs, car le gouvernement ne s'y appliquera pas. Nous devons savoir faire passer cette conviction à la population. En matière d'aménagement de l'espace, nous n'avons pas réussi à avancer comme nous le souhaitions. De même, les démarches possibles en direction des entreprises ne sont pas simples à mener. En revanche les entrées 'zones d'activité' et 'projets spécifiques' fonctionnent mieux. On peut aussi beaucoup mieux travailler dans le domaine de la politique de la ville, les acteurs de ce domaine étant confrontés à certains problèmes similaires et affichant une sensibilité comparable à la nôtre. Ainsi nous devrions travailler davantage avec ces services. Dans le même sens, le travail en réseau me paraît très important, bien qu'il ne soit pas sans inconvénient en termes de consommation de temps et d'énergie.

Si les prochaines échéances électorales nous conduisent vers d'autres responsabilités, nous devons veiller à transmettre nos acquis, nos savoir-faire et nos carnets d'adresses.

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

Cette transmission doit également se faire en direction des étudiants. Ceux-ci peuvent paraître nombreux, mais il n'est toutefois pas certain qu'ils soient représentatifs de ceux qui seront demain dans les services de nos administrations. Lorsqu'un étudiant en Science Politique souhaite s'écarter des sentiers battus, nous faisons notre possible pour le garder et le passionner. En outre nous devrions interpeller davantage les espaces de formation continue. Chaque année, je participe à des jurys d'attachés territoriaux. Lors de ces concours exigeants, figure toujours parmi les sujets tirés au sort une question sur le temps ; lorsqu'un candidat tire un tel sujet, il est généralement surpris et peu loquace. Pour mener un travail intéressant avec les acteurs de la formation continue, il faudrait nous rapprocher des universitaires.

Un quart de la population française étant étudiante, nous devrions pouvoir en parler moins en termes de gestion que de contenu universitaire et de qualification.

Par ailleurs il convient d'admettre qu'un travail important en matière de concertation reste à mener, en relation avec les Conseils de Développement, les Conseils de quartier et les différents comités consultatifs. Nous savons ce qu'il faudrait faire dans ce domaine, mais une limite apparaît très rapidement : travailler davantage avec les résidents. En fait, nous n'avons pas vraiment réussi à intégrer les syndicats et divers autres représentants. Dans le cadre de négociations, les Bureaux de temps n'ont ainsi pas de réels pouvoirs décisionnels. Dans ce contexte, il est important de poursuivre nos actions de sensibilisation. Si les Bureaux des temps venaient à disparaître, cette sensibilisation demeurerait. Toutefois j'estime que nous gagnerons à conserver nos structures.

Dans son rapport de 2001 sur le temps, Edmond Hervé avait préconisé de créer des Bureaux des temps dans les villes de plus de 20 000 habitants. Il n'est pas certain que cette proposition nécessite l'adoption d'une loi pour être appliquée. Un de nos déficits est peut-être de ne pas avoir su mobiliser davantage les territoires sur ces questions. Ce travail reste à mener.

## Débat

### **Jean-Yves BOULIN**

Il serait intéressant de se demander comment la fonction publique peut soutenir le développement des politiques temporelles.

### **Anne-Marie MONOMAKHOFF**

A l'occasion d'un déplacement à Strasbourg, j'ai rencontré des gens de l'INET qui m'ont dit avoir annulé deux sessions de formation sur le thème de la gestion des temps faute de participants. Il y a donc un problème de sensibilisation, en particulier en direction des jeunes administrateurs. Nous avons toutefois convenu d'organiser des conférences du soir, portant essentiellement sur les problèmes de mobilité.

Les trois leviers (dialogue social territorial, évaluation de la performance locale, développement durable) qui ont été cités me semblent pertinents, mais il reste à définir comment les inscrire dans les politiques temporelles. La performance locale est un sujet qui prend de l'importance, car les ressources se raréfient.

### **Mad JOUBERT**

Comment définir la performance locale ?

### **Anne-Marie MONOMAKHOFF**

On peut utiliser des indicateurs de management. Parmi ceux-ci figure le temps des agents. Je vous rappelle que les objectifs de notre association portent à la fois sur la qualité de vie des individus, l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises. Cette dernière peut être améliorée sans pour autant nuire à la première.

Un juste équilibre entre les trois objectifs doit être trouvé pour porter un autre regard sur la notion de performance.

**Nicole GUILHAUDIN, Adjointe, Mairie de Chambéry**

Je ne partage pas ce qui a été dit sur le développement durable, car celui-ci ne peut s'accommoder ni de l'approche capitaliste, ni de l'approche socialiste car toutes deux sont productivistes et prônent la croissance. Or par son essence, le développement durable est anti-productiviste. Force est d'admettre que sur une planète finie, on devrait avoir une croissance finie. Ce sujet est d'importance pour la gauche.

**Thérèse RABATEL**

Dans une petite partie de la gauche, une réflexion sur la décroissance est menée. Au Grand Lyon, j'ai invité récemment Paul Ariès qui est le « pape » de la décroissance en France. Ses idées sont très décapantes, car elles critiquent nos comportements et nos modes de vie les plus ancrés. Nous avons eu un débat passionnant et contradictoire avec lui sur le temps. Sous peu, nous sortirons une plaquette de compte-rendu sur ce débat. D'une manière générale on ne peut pas dire que toute la gauche est productiviste. Le monde a changé depuis les années 70. Ainsi une réflexion sur une économie raisonnée est menée depuis plusieurs décennies, même si elle n'est pas assez aboutie.

**Jean-Yves BOULIN**

Il faut veiller à ne pas noyer les politiques temporelles dans les politiques de développement durable.

**Thérèse RABATEL**

Cela nous ramène aux deux questions que j'ai précédemment mentionnées : « Jusqu'où ne pas ? » et « Et si... ? ». Après avoir répondu à ces questions, il convient de procéder à des arbitrages.

La mutualisation de salles municipales s'inscrit par exemple clairement dans une logique de développement durable, car elle peut éventuellement permettre d'éviter la construction d'une nouvelle salle.

## **TEMPO Territorial**

### **Jean-Yves BOULIN**

En l'absence d'autres interventions dans la salle, nous allons parler de l'association. Tempo ne connaît pas une croissance exponentielle de son activité. Nous devons poursuivre l'effort pour développer nos idées. Comme vous m'avez contredit, je vous invite à nous faire part de vos propositions.

### **Patrick VASSALLO**

Patrick Braouezec souhaitait vous faire part de deux propositions. Tempo pourrait-il être sollicité pour assurer un rôle de veille sur le travail parlementaire ? Des modalités pratiques pourraient-elles être définies rapidement sur ce sujet ? Par ailleurs l'actualité porte sur une grande diversité de sujets : les heures supplémentaires, la remise en cause des 35 heures, le travail du dimanche, l'extension des systèmes de transport en s'appuyant sur le vélo et les transports en commun, l'allongement de l'âge de la retraite, l'accroissement de la mobilité, le temps périscolaire des collégiens, etc. Patrick propose ainsi d'organiser au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 un colloque ou une journée de travail à Plaine Commune ou à l'Assemblée Nationale sur le thème : « Comment concilier temps de vie, temps sociaux et temps de travail ? »

### **Catherine COUTELLE**

Tempo pourrait être force de propositions en amendements. J'ai été désignée pour participer à une délégation sur les droits des femmes. Je propose que Tempo présente un rapport sur ce sujet. L'organisation d'un colloque à l'Assemblée Nationale est tout à fait possible ; on peut vous réserver des salles. Si d'autres frais doivent être engagés, il faudra voir comment les financer.

En vu des prochaines élections, il serait intéressant de définir les principes des politiques des temps. Par ailleurs il convient de tenir compte des deux dimensions du service public : il constitue à la fois un élément

Bilan et perspectives des politiques temporelles  
Perspectives d'évolution

---

fondamental de la vie économique et un élément fondamental de l'attractivité du territoire. Lorsque des entreprises viennent me voir, elles souhaitent en priorité savoir si le vivier de salariés est suffisant, et si la qualité des services publics est bien présente. Or nous sommes en train de remettre ces derniers en cause. Tempo devrait jouer un rôle dans ce domaine, notamment en menant une réflexion sur l'adaptation des services publics à nos modes de vie.

**Jocelyne BOUGEARD**

Nous avons l'obligation de participer aussi largement que possible et de formaliser le fait que les politiques temporelles soient intégrées aux programmes municipaux. Je ne suis pas sûre que nos partis politiques soient attentifs à cette problématique. Par ailleurs nous devons travailler sur l'accès aux services. Il serait utile de rappeler ce que nous a dit Jean-Yves Boulin : 66 % des couples cadres ont un temps de travail standard, contre 37 % des couples ouvriers et 43 % des couples employés. Cette réalité devrait nous suffire pour définir nos priorités.

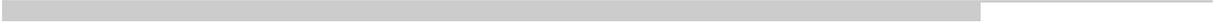
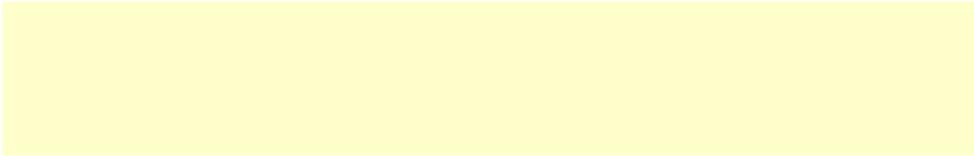
**Thérèse RABATEL**

Cet été, j'ai réalisé un bilan et perspectives des politiques temporelles menées sur le Grand Lyon au cours des six dernières années. Chaque Bureau des temps devrait faire de même pour valoriser ses actions à l'occasion du prochain mandat. Par ailleurs, je propose que nous adoptions le slogan : « Vivre et faire temps ensemble ». Dans un contexte d'éclatement des temps, des politiques municipales doivent permettre aux gens de se retrouver dans le cadre de fêtes, de rencontres, qui nourrissent le tissu social et la vie urbaine. Le slogan que je vous propose est intéressant car son message est positif.

**Jean-Yves BOULIN**

L'association (Société Allemande des politiques du temps) qui s'est créée autour des politiques du temps en Allemagne intervient régulièrement dans les journaux sur les questions temporelles. TEMPO pourrait faire de même. Je vous remercie tous d'avoir participé à cette table ronde.

Quelles politiques temporelles demain après 5 ans d'expérience ?



### **3. La nuit**

#### **Introduction**

##### **Faisons le point sur la nuit**

**Luc GWIAZDZINSKI, Directeur de l'agence Sherpaa**

Je remercie la Communauté d'Agglomération de nous accueillir. Au cours de cette matinée, nous ferons le jour sur la nuit, dans une salle qui semble nous plonger dans une nuit artificielle. Pendant des années, je commençais toujours mes exposés sur la nuit par cette invitation : la nuit est une dimension oubliée de la ville, car personne ne s'y intéresse.

Il semble que dans cette tentative d'exploration de la nuit, nous avons été entendus, parfois au-delà même de nos espérances – pour le meilleur et pour le pire ! Depuis le début des années 90, on observe un mouvement de colonisation de la nuit, qui a été conforté par des fêtes, des mises en lumière, le développement des loisirs nocturnes, l'ouverture des commerces, les correspondants de nuit, les nuits blanches, les bus de nuit, etc. La colonisation de la nuit fait partie des colonisations et du développement du temps continu, dans le cadre duquel une réflexion sur le travail du dimanche est en cours. Cette colonisation pose la question des nuisances sonores, de la pollution lumineuse, des violences urbaines – Comme réponse, on peut proposer : l'observation de la nuit, les maires de nuit – depuis 2002, Rotterdam et Amsterdam ont mis en place une démarche associative dans ce domaine qui suscite des débats jusqu'en France.

Nous avons ainsi l'impression qu'au cours des dernières années, la nuit s'est installée dans le jour. Après le monde économique, les pouvoirs publics ont peu à peu pris leur part dans ce mouvement de colonisation. Un simple regard sur l'actualité en France et en Europe montre combien la nuit est présente : Nuit Blanche –un quasi-marronnier dans notre calendrier des événements –, Nuit des musées, fête des lumières – réappropriée et transformée depuis quelques années –, charte de nuit, marché de nuit, etc. Une nuit des chercheurs est en réflexion dans notre université.

L'association Tempo Territorial et les territoires qui la composent n'ont pas été absents de cette réflexion, alors qu'initialement le sujet pesait peu. Je me souviens que les premières réflexions portaient plus sur des questions d'inégalité, de conciliation, etc. A cette époque, j'estimais que la nuit avait un côté gadget, alors que des tensions et des problèmes se posaient déjà.

La nuit est désormais entrée à l'agenda. Les territoires sont peu à peu partis à la conquête de celle-ci, soit de façon volontariste dans le cadre d'une démarche d'exploration, soit à la suite d'un événement qui imposait une réflexion dans ce domaine. Parmi ces événements, on peut citer des conférences de civilisation, des traversées nocturnes, des études, des animations, etc. Les Bureaux des temps ont accompagné cette démarche ou l'ont précédée.

Comme il m'a été demandé d'introduire cette thématique en partant d'enjeux, j'ai identifié ceux-ci :

■ **enjeu de connaissance**

Il faudrait faire le jour sur la nuit pour savoir précisément de quoi on parle. Des travaux ont été réalisés sur ce sujet.

■ **enjeu d'information et de lisibilité de la nuit**

Des cartes de nuit et une signalétique spécifique dans la ville ont été réalisées pour faciliter l'appropriation de la nuit.

■ **enjeu d'hospitalité de l'espace public**

Dans un territoire où l'on est fatigué ou excité, l'hospitalité d'un espace public est importante, en termes de lumière, de mobilier, de sécurité, etc.

■ **enjeu d'accessibilité**

Cet enjeu concerne la question du transport et plus généralement, l'ergonomie de l'espace public.

■ **enjeu de conciliation**

Des tensions existent entre les peuples de la nuit et ceux qui travaillent le jour.

■ **enjeu de débat**

Des thématiques comme le travail de nuit, la pollution, les services publics, l'économie de la nuit pourraient intéresser Tempo.

## Bilan et perspectives

### Table ronde

*Thérèse RABATEL, Vice-Présidente du Grand Lyon, « services à horaires décalés et carte de la nuit »*

*Peggy BUHAGIAR, Chef de projet Bureau des Temps de Paris, « charte des usages, emploi la nuit, mobilités nocturnes »*

*Danièle TOUCHARD, Responsable du Bureau des Temps de Rennes, « la nuit des 4 jeudis »*

*Patrick VASSALLO, Conseiller Municipal Délégué de Saint-Denis, « les nuits du vendredi »*

La table ronde était animée par Luc GWIAZDZINSKI, Directeur de l'agence Sherpaa

#### **Luc GWIAZDZINSKI**

Je vous propose d'organiser notre table ronde en quatre temps:

- présentation de l'organisation concrète (description du projet, éléments déclencheurs, porteur opérationnel, date de démarrage, impacts),
- réactions et compléments de la salle,
- réflexion générale sur ces actions, et
- *quid* des envies des uns et des autres pour le futur.

#### **Le Grand Lyon , Services à horaires décalés et carte de la nuit**

##### **Thérèse RABATEL**

Le Bureau des temps du Grand Lyon s'est intéressé à la question des horaires décalés. Nous avons réalisé un guide sur ce sujet, en le déclinant sur plusieurs thèmes (petite enfance, vie quotidienne, culture). Cette publication a connu un réel succès car elle a permis aux Grands Lyonnais

de découvrir ce qui se faisait dans ce domaine.

En outre elle a permis de montrer que les services publics et privés étaient adaptés aux besoins des gens dans ce domaine.

Dans toutes les grandes agglomérations, la question de la nuit se pose. Certains ont dit que « la nuit, c'est tous les jours ». Une année comptant 365 nuits, celles-ci sont finalement aussi importantes que les jours. La nuit, on trouve toutes les activités du jour qui sont, pour certaines, valorisées/renforcées durant cette période.

En décembre 2004, nous avons organisé une traversée du Grand Lyon, à l'issue de laquelle des propositions ont été formulées. Entre 2004 et 2007, je constate que les évolutions ont été réelles en matière de services rendus à la population et de développement de la nuit urbaine. Toutefois il est très difficile de savoir dans quelle mesure le Bureau de temps a contribué à ces évolutions. Nous avons mené des actions de sensibilisation. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les Transports en commun du Grand Lyon ont mis en place une troisième ligne de bus qui circule toute la nuit le jeudi, le vendredi et le samedi pour servir les grands espaces étudiants. Parmi les utilisateurs de ces bus figurent 10 % de salariés. Les étudiants de l'UNEF ont été les premiers à proposer cette idée, que nous avons relayée. L'offre nocturne de services publics et de transports en commun est encore à compléter puisque le métro s'arrête à minuit trente.

Par ailleurs j'ai réalisé une carte « Au cœur de la nuit », pour mettre fin à un *a priori* – nourri par la presse – selon lequel l'offre de services nocturne est pauvre à Lyon et que l'on ne peut pas y faire grand-chose. En outre il faut savoir que 5,5 millions de touristes viennent à Lyon chaque année ; ce flux est en train d'exploser puisque notre ville fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au *verso de la carte*, on trouve tous les renseignements possibles sur la nuit (services, fêtes, mobilité, n° d'urgence, etc.) ; au *recto*, figure une carte à entrée temporelle (à 1 heure du matin, où manger, danser, s'encanailler, etc.). A 5 heures, toutes les boîtes de nuits et certains restaurants sont encore ouverts. En 2005,

lorsque j'ai présenté cette carte dans le cadre des ateliers du tourisme à Lyon, les hôteliers ont été enthousiasmés par cette initiative, qui a nécessité un travail de réalisation considérable ; en outre elle a posé des problèmes déontologiques compliqués (les bars à hôtesse, par exemple, n'ont pas été cités) qui ont donné lieu à de longues discussions.

Éditée à 30 000 exemplaires en mars 2006, cette carte est aujourd'hui épuisée. Un deuxième tirage est en préparation. La version anglaise de cette publication est prévue pour fin 2007. Les nuits développent une attractivité pour les villes ; les politiques sont conscients de cette réalité. Mais la mise en valeur politique de la nuit présente souvent le défaut de mettre principalement l'accent sur le côté festif de la nuit, alors que durant la nuit, les gens ne font pas que s'amuser, mais travaillent, se déplacent, etc.

Nous venons de réaliser sur Lyon, l'aménagement des berges du Rhône : ce projet magnifique connaît un succès fou jour et nuit, mais il pose quelques problèmes en termes de propreté et de bruit. Pour chaque projet nocturne, des nuisances de ce type se posent et sont particulièrement complexes à traiter : comment développer une ville attractive, de jour comme de nuit, respectueuse en même temps des besoins de repos et de tranquillité des habitants ?

Par ailleurs la ville de Lyon a créé une crèche de nuit. Ce projet, porté par la Mutualité Française, répond une réelle demande qui a fait tomber toutes les réticences initiales. Aujourd'hui, personne ne considère que nous avons dérégulé le temps de la ville en ouvrant une crèche 24h/24. Ce service répond à un besoin évident.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

Les avancées observées à Lyon ont donc été nombreuses depuis 2004. Ce rythme de développement suppose de la réactivité en termes d'information. On peut aussi noter le tropisme du regard sur la nuit – et sa dimension festive.

## **Paris - Charte des usages, emploi la nuit, mobilités nocturnes**

**Peggy BUHAGIAR**

Je vais vous présenter un travail sur la réduction des conflits d'usage entre ceux qui s'amuse et ceux qui ont envie de tranquillité.

A Paris, notre objectif général est de travailler sur la réduction des inégalités entre ceux qui travaillent la nuit et ceux qui travaillent le jour. L'étude que nous avons fait réaliser sur l'emploi de nuit a notamment mis en évidence la dimension contrastée de la population des travailleurs de nuit : certains sont très favorisés, alors que d'autres ne le sont pas du tout. Ce constat doit nous inciter à proposer des services facilitant la vie de ces populations. Ainsi nous avons expérimenté un service de garde à domicile pour les personnes travaillant en horaires décalés. Ce service sera étendu à 200 familles au cours des années à venir. Par ailleurs le thème de l'accessibilité nous a semblé majeur. C'est pourquoi Noctambus a été repensé pour devenir Noctilien, un réseau de bus plus développé. De plus la fermeture du métro a été repoussée d'une heure le samedi, à 2 heures 15 ; d'ici la fin de l'année, cet horaire sera également appliqué le vendredi soir. En outre Vélib' commence à être sérieusement investi par les Parisiens qui veulent rentrer chez eux tard le soir.

Mon intervention portera sur la réduction des conflits d'usage. Les animations nocturnes génèrent du bruit, et soulèvent donc des conflits d'usage entre les résidents et les sortants. Souvent, les mairies d'arrondissement sont sollicitées pour arbitrer des conflits liés au partage de l'espace. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'interdiction de fumer dans les bars, les restaurants et les boîtes de nuit risque de multiplier les conflits de ce type. La Mairie de Paris souhaite accompagner les acteurs concernés pour trouver des solutions pérennes. La question du « comment vivre et faire temps ensemble » se pose clairement dans ce domaine.

Nous avons observé ce qui se passait à Paris, et nous nous sommes inspirés du travail initié par la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement qui a créé

des chartes nocturnes locales répondant aux problématiques spécifiques des quartiers. La dernière charte signée concerne la Place du marché Ste Catherine. Sur cette place très calme et agréable – en apparence –, les clients des restaurants se révèlent particulièrement bruyants le soir, les odeurs de nourriture gênent les habitants et les scooters s'y garent. Toutes ces nuisances ont provoqué de multiples conflits : les riverains et les restaurateurs ne se parlaient plus, les premiers photographiant les terrasses des seconds pour s'assurer du respect de l'espace réservé aux terrasses.

Un diagnostic partagé par tous a alors été réalisé afin d'identifier les thématiques sur lesquelles il était urgent de travailler. Un débat public a été proposé et a réuni les habitants du quartier. Certains d'entre eux ont accepté de participer à trois-quatre réunions pour élaborer une charte sur les thématiques identifiées et propres à la Place du marché Ste Catherine. Des décisions ont été prises et des bonnes pratiques ont été choisies et adoptées par les habitants ; les règles ont en outre été rappelées ; des aménagements ont été proposés par la Mairie de Paris. Autour de la table, figuraient des représentants d'associations, des représentants de commerçants, des représentants d'habitants du quartier. Après ces réunions, la charte a été signée par tous les représentants présents. Celle-ci a ensuite été diffusée ; un extrait a été affiché dans le quartier et distribué à tous les commerçants et consommateurs.

Pour pérenniser cette démarche, des signataires de la charte se sont désignés pour effectuer un bilan d'ici six mois et s'assurer du respect des engagements pris. Si tel n'était pas le cas, la mairie d'arrondissement s'est engagée à envoyer un courrier pour rappeler à toutes les parties concernées leurs engagements définis de façon démocratique.

Nous avons formalisé cette méthode dans un outil pédagogique pour pouvoir le communiquer à d'autres arrondissements. A l'heure actuelle, nous cherchons des terrains d'expérimentation pour étendre cette démarche. Nous travaillons en ce sens avec les mairies du 9<sup>ème</sup>, du 13<sup>ème</sup> et du 18<sup>ème</sup> arrondissement qui sont confrontées, dans certains quartiers difficiles, à des remontées de plaintes en permanence.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

La charte constitue un outil de conciliation. Quels partenaires sont associés à cette démarche ? Quel est le rôle du Bureau des temps ?

### **Peggy BUHAGIAR**

Le Bureau des temps a formalisé la méthode dans un outil que nous souhaitons faire connaître aux autres mairies. Nous cherchons à multiplier ces expériences sur des terrains d'expérimentation. Dans cette démarche, les partenaires sont le maire d'arrondissement, la Direction de l'Urbanisme, les associations de riverains, les entreprises génératrices d'activité nocturne et la préfecture de police.

## **Rennes - La nuit des 4 jeudis**

### **Danièle TOUCHARD**

L'organisation de la nuit est une préoccupation ancienne à Rennes. Pour mémoire, on peut citer les correspondants de nuit intervenant dans les zones d'habitats sociaux, les chartes de nuit signées avec les propriétaires de bars des quartiers les plus denses en café. A ce propos, on peut souligner la difficulté à faire vivre ces chartes, due en particulier aux changements fréquents de propriétaires.– Par ailleurs une série de mesures visant à limiter la vente d'alcool en centre-ville a été prise.

Notre ville s'aménage pour mieux prendre en compte la nuit. Une crèche ParenDom a été mise en place : des professionnels de la petite enfance se rendent au domicile des parents qui travaillent à des horaires décalés. Des bus conduisent les salariés de PSA à 3 ou 4 heures du matin. D'autres bus circulent toute la nuit entre le centre-ville et les deux campus universitaires, et ce à raison de deux bus par heure.

Mais revenons au jeudi soir, l'agglomération de Rennes compte 330 000– Rennes en compte 211 000 – dont 61 000 étudiants. La tradition est de faire la fête le jeudi soir, sur un espace très concentré (80 bars sur

500 mètres). Les 16-25 ans vont dans les bars qui ferment à 1 heure du matin ; ils envahissent ensuite les rues. Du fait d'une certaine paupérisation, les jeunes ont tendance à boire dans les espaces publics, créant des problèmes de voisinage importants.



La Municipalité a mis en place la « nuit des 4 jeudis », qui présente certaines spécificités : les lieux de festivité sont ouverts de 22 à 3 heures;

les soirées sont gratuites, à l'exception d'une soirée dont l'entrée est à 5 euros. Ces soirées ont été conçues avec les jeunes – cette co-conception a permis une réelle prise en compte de leurs aspirations

Quel a été l'élément déclencheur de cette initiative ? Durant l'hiver 2004, nous avons assisté à une série d'affrontements entre jeunes et forces de l'ordre, créant une atmosphère de tension. La municipalité a alors proposé aux jeunes de se réunir pour élaborer des propositions d'activités nocturnes. Une mission a été confiée au Centre Régional d'Information Jeunesse pour organiser une soirée ouverte à tous dans une grande salle de spectacle rennaise. C'est ainsi qu'est né le principe de la soirée Dazibao, qui permet l'expression collective et l'animation



Puis la nuit du sport est arrivée.



Ensuite nous avons apporté un soutien aux cafés concerts, car les lieux de concert s'étaient raréfiés du fait de la réglementation très contraignante sur le bruit. Un travail a été mené pour relancer les cafés concerts, qui présentaient l'intérêt de fermer à 3 heures du matin.

Comme la réflexion à plusieurs est toujours plus riche, une délégation rennaise s'est rendue à Gijon, et Oviedo en Espagne. En outre nous avons organisé une traversée nocturne en octobre 2005.

Les soirées Dazibao ont lieu une fois par mois de 22 à 3 heures ; on y propose des concerts, des jeux de société, des ateliers d'arts plastiques, des compétitions sportives, des initiations musicales, un accès Internet, des expositions photographiques, des projections, etc. Toutes ces activités sont coordonnées par des bénévoles. Un bar sans alcool et un service de restauration rapide sont ouverts lors de ces soirées extrêmement conviviales.

Les nuits du sport, ouvertes de 22 à 3 heures du matin, sont prises en charge par les éducateurs sportifs de la ville de Rennes. Elles proposent des sports classiques (football, basket, volley) et des disciplines moins connues (Pingball, BTK) ou peu pratiquées par les jeunes (golf, spéléo, escalade).

Les soirées découvertes ont lieu dans des MJC ou des maisons de quartier. Organisées par des associations, ces soirées proposent des activités sportives, des concerts, du théâtre, etc.



Enfin Bulles d'art, fruit d'une collaboration avec les petits lieux de spectacles, propose des spectacles à 5 euros pour les moins de 25 ans.



Il y a deux semaines, nous avons réalisé une évaluation de toutes ces initiatives. En 2006, 22 000 personnes ont participé à une trentaine de manifestations (Dazibao : 12 000 ; Bulles d'art : 2 800 ; soirées découvertes : 2 380 ; nuits du sport : 4 700). La fréquentation de ces soirées est stable. Les lieux de fête ont été dispersés sur le territoire rennais, car tout le monde avait tendance à se concentrer dans l'hypercentre. 75 propositions de soirées ont été étudiées, 60 associations se sont investies et 20 disciplines sportives ont été proposées. Le public est composé à 54 % d'étudiants et à 32 % d'actifs. La part de ces derniers a augmenté lorsque les soirées ont été organisées dans les quartiers. Les Dazibao sont fréquentés par les étudiants qui commencent à sortir (moyenne d'âge 22 ans). Bars en scène rassemblent un public plus âgé (28 ans). Les soirées découvertes sont généralement fréquentées par les jeunes de 24 ans. Les jeunes de 22 ans sont majoritaires lors des nuits du sport.

Des propositions sont en cours de mise en place pour les soirées du jeudi et du vendredi.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

Le travail mené à Rennes sur les politiques urbaines est ancien. La charge émotionnelle de la nuit a été évoquée. La question de la concentration durant la nuit doit être abordée. L'implication des jeunes dans les dispositifs est nécessaire. Le Bureau des Temps a joué à la fois un rôle moteur et un rôle d'appui.

### **Saint-Denis - Les nuits du vendredi**

#### **Patrick VASSALLO**

Notre projet a consisté à articuler l'animation d'un centre-ville requalifié, en s'appuyant sur les cafés restaurants, un espace public culturel, et à lier éventuellement le tout à un événement, souvent d'ordre culturel. Le premier temps de ces soirées débute parfois par un verre offert par la Ville. La période 20h-22h est consacrée à une séance de cinéma ou une pièce de théâtre. La tranche 23h-1h est plus problématique. L'élément déclencheur de cette initiative est simple : une réflexion menée par des élus s'inscrivait dans le projet Equal sur la revitalisation du secteur des cafés-restaurants.

Cette opération a été inaugurée le 14 mars 2004. Elle avait lieu un vendredi par mois. Depuis mai 2007, à la demande des cafetiers-restaurateurs, elle a adopté un rythme hebdomadaire, ce qui n'est pas sans poser de difficultés à certains responsables d'établissements qui ne font pas toujours preuve du professionnalisme adéquat.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

Il y a quelques années, vous aviez mené une réflexion pour mieux adapter l'offre au temps du rugby. Certains professionnels ne suivent-ils pas dans la qualité de l'offre ?

**Patrick VASSALLO**

La Ville a installé un village « Rugbycolor » pour favoriser la circulation entre le stade et le centre-ville. Cette initiative fonctionne bien. Sur ce parcours, la Ville a installé dix cafetiers-restaurateurs volontaires, sur la base d'un appel d'offres – j'ai participé à cette sélection. Nous avons privilégié ceux qui avaient choisi une organisation collective, y compris dans leurs rapports avec la Ville. Le résultat est plutôt positif, puisque 70 000 personnes, à ce jour, ont fréquenté ce lieu doté d'un grand écran, d'une scène musicale et d'un forum de débats. En sept semaines, certains cafetiers restaurateurs réalisent leur chiffre d'affaires de deux ans ; pour d'autres, le résultat est sans appel, car les consommateurs ne s'y trompent pas.

L'impact et le bilan de cette opération (des nuits) sont mitigés et contradictoires. Le bilan économique est évident : les cafetiers-restaurateurs participants peuvent assurer un service et demi – en salle et en terrasse. A Saint-Denis, il est impératif d'avoir un deuxième service bien rempli pour gérer rentablement son affaire. Grâce aux Noctiliens, Saint-Denis est totalement relié au reste du monde. Ce réseau de bus permet à nombre de salariés de rentrer chez eux la nuit. De même, la ligne 13 du métro est aussi fréquentée après 20 heures qu'à 8 heures du matin.

Les experts devront déterminer ce qui relève d'une part de l'abaissement du pouvoir d'achat et d'autre part de l'insuffisance d'organisation des acteurs concernés. Le bilan de cette opération montre que ceux qui avaient l'habitude de sortir sortent davantage ; en revanche, peu de nouveaux publics ont été attirés par cette initiative.

Saint-Denis consacre une part non négligeable de son budget à la culture – qui ne doit pas être limitée aux seules œuvres d'art. Toutefois il faut savoir que le centre dramatique national, l'observatoire et le musée de la Ville consomment 87 % du budget disponible. Le reste nous a permis, par exemple, de mener une action décentralisée avec Philippe Découflé et d'organiser un théâtre forum, mais guère plus.

La situation est donc problématique et devra faire l'objet de débats et de réorientations, car on ne peut pas avoir l'un des plus grands plateaux piétonnier d'une ville aussi diverse sans s'interroger sur le « vivre ensemble culturel ».

Après la Coupe du Monde de Rugby, nous ferons un bilan avec l'ensemble des intervenants et opérerons certains calages pour les prochains mois. Les acteurs de ce projet sont la Ville, l'ensemble des acteurs culturels, les cafetiers-restaurateurs et les habitants. Lors du dernier Conseil Municipal, l'installation d'une maison de garde de nuit a été votée. Par ailleurs il est clair que la constitution d'un pôle de compétitivité à Saint-Denis relance la question des activités nocturnes sur une autre partie de la Ville.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

La clé d'entrée économique a été citée. La nuit constitue un test de qualité pour les acteurs économiques. La question des choix budgétaires se pose également. Enfin les dynamiques économiques sur Saint-Denis posent la question de la viabilité économique des salariés.

## Débat

### Anonyme

Dans quelle mesure les initiatives mises en œuvre à Rennes ont-elles permis de réduire les conflits d'usage ?

### Danièle TOUCHARD

Les tensions ont diminué. Le festival des bagarres entre étudiants et policiers a décliné. La sacro-sainte soirée du jeudi semble moins stressante puisque les étudiants tendent à sortir du jeudi au samedi. Toutefois les conflits d'usage restent forts.

### Cédric SZABO

Une étude comparative sur les différentes chartes locales a-t-elle été menée, notamment en termes de limitations des libertés publiques ? Ces chartes prennent-elles en compte les populations qui ne choisissent pas de travailler la nuit, mais qui en ont l'usage ? Je pose ces questions car l'approche de la nuit qui est retenue à Dijon est bien souvent limitée aux difficultés des riverains.

### Luc GWIAZDZINSKI

Lille et Dunkerque ont une tradition des chartes. Il en va de même en Belgique.

### Peggy BUHAGIAR

Les chartes établies dans quelques quartiers du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris visent à concilier les usages, et non à satisfaire tous les riverains en quête de tranquillité publique – car il convient de laisser une part de l'espace public à ceux qui veulent s'amuser et profiter de la nuit parisienne. Les chartes traitent souvent du cadre de vie.

Ainsi la charte de la Place du Marché Ste Catherine porte notamment sur les animations, la végétalisation, le bruit, etc.

**Luc GWIAZDZINSKI**

Peut-on imposer l'application des chartes ?

**Danièle TOUCHARD**

A Rennes, les chartes sont anciennes et ont été adoptées à une période où les conflits d'usage étaient grands. Elles visaient donc à calmer les tensions ; elles contenaient des dispositions concernant notamment l'isolation des cafés, le bruit lié aux portes de sortie. Dans un premier temps, ces chartes ont très bien fonctionné, puis elles sont peu à peu tombées en désuétude.

**Peggy BUHAGIAR**

C'est pourquoi il est intéressant de constituer un conseil de la charte. Dans notre exemple, certaines personnes assurent le suivi de la pérennisation des engagements ; ainsi tout nouveau propriétaire de café est informé des engagements pris par son prédécesseur.

**Luc GWIAZDZINSKI**

A Lille, une commission assure le suivi, et procède – éventuellement – à des recadrages.

**Chrystelle AMBLARD**

A Montpellier, une charte terrasses a été signée par les cafetiers. Dans le cadre des chartes adoptées à Paris, des moyens techniques sont mis en œuvre pour limiter le bruit. Les cafetiers s'engagent notamment à mettre des plastiques sous les chaises et à utiliser des bâches et des végétaux pour limiter le bruit. Parallèlement, un traitement de l'espace public peut être réalisé.

Des mesures techniques peuvent donc être utilisées pour réduire les nuisances.

**Peggy BUHAGIAR**

Lorsqu'une mairie s'engage, elle doit être capable de proposer des aménagements et des actions favorisant la réduction des nuisances sonores.

**Thérèse RABATEL**

Une charte de la nuit a été adoptée à Lyon, mais le Bureau de temps n'y a pas été associé – je préfère donc ne pas en parler. Aujourd'hui, le problème n'est pas d'ordre technique, mais concerne le bruit provoqué dans la rue par les clients qui sortent des établissements. A Lyon, il serait peut-être intéressant de créer une commission extra-municipale sur la nuit. Les multiples représentants participant à cette instance seraient à même de traiter la dimension transversale et parfois contradictoire du temps de la nuit.

**Luc GWIAZDZINSKI**

La question de l'urbanisme est importante. Il conviendrait également d'aborder la question des rêves – et ce qui est possible de mettre en place – et la question de la gouvernance de l'espace-temps particulier qu'est la nuit.

**Jocelyne BOUGEARD**

Un vaste travail sur l'aménagement des espaces devrait être mené. Je constate que nos villes se sont historiquement organisées autour d'un hyper-centre. Il est donc extrêmement intéressant de chercher à déplacer cette concentration en organisant, par exemple, des animations dans des friches industrielles. Il convient de travailler avec les associations de santé et les professionnels ; il faudrait aussi interpeller davantage les

universités, car les campus sont des lieux désertés la nuit, alors que l'intégration de ces étudiants dans la vie universitaire est absolument nécessaire.

Enfin on ne peut pas considérer un centre-ville en ne tenant compte que des problèmes qui se posent entre minuit et 5 heures. Pour mieux gérer ces difficultés, il faudrait apprendre à mieux travailler avec les associations d'étudiants, qui ne sont pas toujours suffisamment organisés. Une récente étude de la DETEREM a fait apparaître que les jeunes actifs rennais ne se sentaient pas concernés par la réflexion municipale. Lors de la traversée nocturne, une jeune étudiante constatait ainsi que les actifs de plus de 25 ans étaient généralement absents de l'espace public, et estimait qu'une présence accrue de cette population permettrait de résoudre nombre de problèmes.

### **Patrick VASSALLO**

Le principe de « maire de nuit » suscite une certaine réticence de ma part et pose directement la question de la gouvernance et de la construction d'un vivre ensemble dans l'espace public nocturne. Par ailleurs nous menons actuellement une réflexion sur l'installation de correspondants de nuit sur un îlot central de logements sociaux. Ce dispositif doit s'appuyer sur différents services de la Ville ou de l'Agglomération. Je serais intéressé pour qu'une commission accompagne à la fois la municipalité, les associations de locataires, les bailleurs et la police nationale. Il faut construire avec toutes les parties concernées, car à défaut, la ville se développera de façon cloisonnée, chacun restant enfermé dans ses usages.

### **Anonyme**

Notre ville compte 70 000 habitants. Nous sommes confrontés à d'importants conflits d'usage, notamment sur deux places où l'on trouve de nombreux cafés et restaurants fréquentés par les étudiants. Nous avons expérimenté les chartes, mais elles n'ont fait que repousser les problèmes.

Deux mois après leur mise en application, les conflits reprennent avec la même intensité. Nous avons l'idée de montrer la charte aux nouveaux responsables d'établissement, mais elle a été aussitôt abandonnée, car les problèmes sont en fait liés au comportement des clients. Sur les deux places, nous avons décidé de placer des petites affichettes à la sortie des cafés pour rappeler aux clients qu'au-dessus des cafés, des personnes dorment. Nous ne voyons pas d'autre solution. Il faut faire avec ces situations qui font partie de la vie d'une ville. Il ne faut pas chercher à mettre un bonnet de nuit sur la nuit.

**Patrick VASSALLO**

Une enquête a montré qu'une même personne n'est pas toujours la même le jour et la nuit. La difficulté est donc réelle de s'adresser le jour à une personne en sachant qu'elle peut être totalement différente la nuit. En réalité, la ville de nuit est une autre ville.

**Danièle TOUCHARD**

Au plus fort des troubles à Rennes, la Mairie a reçu 45 lettres de protestation, alors que notre agglomération compte 300 000 habitants. L'opposition n'est donc pas massive.

**Jean-Louis GELY**

Je préside le conseil de quartier du centre-ville de Montpellier. Je suis ravi de participer pour la première fois à vos travaux. Les conseils de quartier fédèrent des associations et des comités de quartier, composés essentiellement de riverains résidents. Ceux-ci peuvent afficher une certaine intolérance vis-à-vis des festifs qui s'emparent nuitamment de l'espace public. On pourrait inverser la problématique en disant que les festifs sont intolérants vis-à-vis des résidents qui cherchent à dormir et vont travailler le jour. Entre ces deux extrêmes, il faut trouver un compromis permettant de concilier les préoccupations – souvent contradictoires – des uns et des autres.

Les chartes, en tant qu'engagements moraux, ont été mentionnées.

Elles permettent à des acteurs bien identifiés de s'engager moralement sur des principes précis. Il peut paraître intéressant d'avoir décliné cet outil sur des micro-quartiers. A Montpellier, il existe des chartes globales sur les cafés-terrasses, le bruit, etc. qui sont signées par des représentants de conseils de quartier, des élus, des acteurs économiques, etc. Ensuite il convient de traiter les problématiques propres à tel ou tel quartier. Je serais très intéressé de mieux connaître les détails du dispositif qui a été mis en œuvre sur la Place du marché Ste Catherine.

Par ailleurs le problème des nuisances sonores provoquées par des particuliers sur la voie publique doit être pris en compte. Depuis 2006, nous sommes confrontés à ce type de phénomènes émergents sur trois places du centre-ville où la concentration de population est forte et multiple. Pour l'heure, nous n'avons trouvé qu'une réponse policière – bien insuffisante.

Les dispositifs exposés ont été mis en œuvre en réaction à des problèmes extrêmement aigus. Il faudrait trouver des dispositifs actifs, gérant des besoins légitimes et anticipant des situations de crise. La question est de savoir jusqu'où l'incitation encadrée par les pouvoirs publics peut amener à des comportements raisonnés et civiques.

### **Peggy BUHAGIAR**

Sur la voie publique, les sortants d'un établissement ne dépendent plus de personne. Ledit établissement n'est pas responsable des nuisances, mais il est souvent sollicité par le commissariat qui intervient. Une charte incite les commerçants à sensibiliser leur clientèle sur une certaine attitude à avoir sur l'espace public. La police peut menacer un responsable d'établissement de fermeture administrative si les nuisances sur la voie publique se multiplient. Cette pression est parfois difficile à gérer, car les personnes bruyantes devant un café ne sont pas toujours clients de cet établissement. La nouvelle loi anti-tabac risque de provoquer de nombreuses fermetures administratives.

**Véronique JEANNIN**

Les conflits d'usage ne sont pas les seuls aspects de la nuit. Ainsi il serait intéressant de parler des inégalités durant la nuit. A Paris, il existe des inégalités entre les salariés et les sortants ; les inégalités géographiques sont également très présentes puisque certains quartiers sont très animés alors que d'autres le sont beaucoup moins. Une étude que nous avons fait réaliser montre que les jeunes sortants sont de plus en plus jeunes. Ce constat pose de nombreuses questions. Comment prémunir ces jeunes des risques qu'ils peuvent encourir ? Que faire pour les jeunes en termes d'éducation ? L'étude préconisait de mettre en place un programme d'éducation à la nuit destiné aux jeunes. Il serait en outre nécessaire de mutualiser les efforts faits en matière de lutte contre la consommation d'alcool, la toxicomanie, etc. Il est dommage qu'un certain nombre de problématiques n'aient pas été discutées ce matin.

**Danièle TOUCHARD**

Dazibao permet de réunir les plus jeunes sortants, qui n'ont pas connaissance de tous les codes de la nuit. Ces jeunes viennent en groupe et repartent en groupe ; ainsi ils apprennent à s'organiser et à dompter la vie de nuit.

**Catherine COUTELLE**

La question de la gratuité de la nuit doit être posée. A Poitiers, les étudiants nous réclament l'ouverture de lieux gratuits en autogestion. Nous sommes incapables de répondre à leur demande. Si vous avez des solutions dans ce domaine, nous sommes preneurs.

**Véronique JEANNIN**

L'étude a mis en évidence le fait que les jeunes étaient très demandeurs de milieux alternatifs. Quelques associations parisiennes interviennent dans ce domaine. Une offre est en cours de création dans l'est parisien et en

dehors de Paris. Ainsi un clivage est en train de se créer entre l'est et l'ouest de la capitale.

### **Luc GWIAZDZINSKI**

Dans les petites communes, la question d'un local ouvert la nuit se pose aussi. Les jeunes – organisés en bandes – demandent l'autogestion, mais un problème de continuité de gestion se pose lorsque la bande se dissout. Les collectivités locales demandent à des organismes comme l'Union française des centres de vacances et de loisirs, les Francas, etc. de s'intéresser à la tranche des 13-18 ans. Sur cette population, les fantasmes vont bon train, car elle reste dehors. Or elle ne demande pas grand-chose, mais ne souhaite pas faire du macramé ! Aujourd'hui aucune réponse ne lui a été apportée. Des centres pourraient peut-être être accompagnés pour faire des propositions dans ce domaine.

### **Catherine COUTELLE**

L'opposition n'est pas de type urbain-rural, mais plutôt urbain-périurbain. A Poitiers, des zones pavillonnaires ont été constituées sans anticiper les besoins des adolescents. La gendarmerie est confrontée à des problèmes de petite délinquance.

### **Véronique JEANNIN**

A Paris, on observe une très forte mobilité, liée de plus en plus à l'événement – et au DJ qui se produit par exemple –, car les jeunes n'accordent plus d'importance aux lieux. Par ailleurs la question du prix est contournée, car les jeunes investissent de plus en plus des bars peu chers où des concerts sont organisés. Ces pratiques suscitent inévitablement des conflits d'usage. A Paris, on observe ainsi une multiplication des phénomènes qui bouleversent totalement les pratiques de la nuit. Les inégalités perdurent ; des endroits à la mode tombent en désuétude ; les gestions SOS de la nuit se multiplient. Une réflexion sur l'animation de la nuit devrait donc être menée.

### **Thérèse RABATEL**

On court toujours après la jeunesse, car le propre des jeunes est d'être mouvant. Il ne faut pas se faire d'illusion : si on organise un événement pour les jeunes, ils iront ailleurs. Il faut faire ce qu'on peut, être attentifs aux jeunes, tout en sachant que l'on sera continuellement en totale ou partielle inadéquation avec eux. Une nouvelle mode vient de sortir ; il s'agit de la Tektonic : des jeunes dansent dans la rue au son de musiques techno. Cela a surgi d'un coup ! L'éducation à la nuit reste cependant essentielle. Dans les quartiers alternatifs de Lyon, des bars ouverts toute la nuit proposent des tarifs abordables pour les jeunes.

### **Patrick VASSALLO**

Il faut veiller à respecter le principe du « vivre ensemble ».

### **Luc GWIAZDZINSKI**

La nuit semble tenir ses promesses. Les réponses apportées par les Bureaux des temps ont permis d'enregistrer des avancées. Les lignes ont bougé. Une espèce de mouvement brownien de la nuit a été actée. Sur les chantiers, Tempo n'a pas vraiment pris de position.

Nos échanges ont abordé un certain nombre de problématiques qui devraient sans doute faire l'objet d'une plus ample réflexion. Je retiendrai les sujets suivants : la gratuité dans l'espace public collectif, l'aménagement de l'espace public, la décentralisation de la nuit, la gestion des usages et des usagers, l'organisation de compromis, les échelles spatiales et temporelles, la gouvernance de la nuit, le maire de nuit, l'éducation à la nuit, les inégalités de la nuit, la vie événementielle, et l'adolescence et la nuit. Ce dernier sujet me semble particulièrement intéressant.

Le dispositif « maire de nuit » semble aujourd'hui quelque peu caricaturé. A Rotterdam et à Amsterdam, cette démarche est associative ; le maire de nuit est élu par une assemblée. Il y a dix ans, ce sujet a permis d'enfoncer

un joli clou sur le thème de la nuit. Aujourd'hui, le contexte ayant évolué, ce dispositif ne constitue peut-être plus une clé d'entrée aussi pertinente. Si Tempo est interpellé sur ce sujet, il serait souhaitable que nous puissions apporter des éléments de diagnostic – ce qui supposerait, par exemple, d'appeler les maires d'Amsterdam et de Rotterdam – et prendre position.

Cette table ronde nous a permis de constater que la nuit a beaucoup de choses à dire au jour.

## 4. Les étudiants

### **Le temps des étudiants: Rythmes de vie et rythmes urbains**

#### **Le logement**

*Conditions et rythmes de vie  
illustrés par les expériences de Montpellier et Dunkerque*

##### **Montpellier Agglomération**

63 000 étudiants  
70,3% ne vivent plus chez leurs parents  
22,1% travaillent  
70% ont un temps de trajet < 30 min  
50% des étudiants sont pré-

##### **Dunkerque**

3 131 étudiants  
31% ne vivent plus chez leurs parents  
35% travaillent  
75% ont un temps de trajet < 30 min

#### **Chrystelle AMBLARD**

A Montpellier, nous avons 63000 étudiants ; 22 % travaillent ; 70 % ont quitté le domicile parental ; 70 % ont un temps de trajet quotidien inférieur à 30 minutes et plus de la moitié ne rentrent pas dans leur ville d'origine le week-end. La vie urbaine de Montpellier est très fortement marquée par la présence étudiante. Ainsi nous rejoignons les grandes villes étudiantes que sont Grenoble, Nancy, Poitiers et Rennes, avec lesquelles nous avons beaucoup de similitudes.

#### **Elisabeth BATCAVE, Mission temps Communauté Urbaine Dunkerque**

En 2004, j'ai rencontré des représentants de l'université et de la chambre de commerce de Dunkerque, ainsi que le responsable du restaurant

Les étudiants

Le temps des étudiants: rythmes de vie et rythmes urbains

---

universitaire, etc. On m'a alors clairement expliqué que le sujet des temps ne constituait pas une priorité. Afin de mettre en évidence le besoin de synchronisation des rythmes, la mission Temps a donc décidé de faire réaliser une étude sur les conditions de vie des étudiants.

Cette étude servira alors d'outils de travail et de discussion.

Sur la zone Boulogne-Calais-Dunkerque, on compte 10 000 étudiants. En fait, l'étude porte sur 3 131 étudiant, car j'ai demandé à l'observatoire de ne s'intéresser qu'aux étudiants vivant sur l'une des 18 communes de l'agglomération. 70 % des étudiants habitent chez leurs parents et 60 % d'étudiants sont boursiers. Les étudiants extérieurs à l'agglomération sont donc très peu nombreux car l'offre de logements étudiants est limitée : 3 % des 3 000 étudiants logent en chambre universitaire. Un programme de logements va donc être mis en place. Ainsi on ne peut pas dire que la ville réponde aux besoins des étudiants ; en outre il faut savoir que l'université en centre-ville s'étend sur trois sites. Un projet de logement universitaire est en réflexion sur les anciens chantiers navals.

Cette étude montre ainsi que la réalité des petites universités de « province » est donc très différente de celle de grosses agglomérations dont la vie étudiante influence nettement le rythme de la ville, et c'est pour cette raison qu'il est justement nécessaire de soutenir ceux pour qui la « vie étudiante » n'est pas suffisamment organisée et soutenue car trop faible en nombre et pour beaucoup encore domiciliés chez leur parents. Pour finir, il serait regrettable d'imaginer que ces étudiants faute de moyens financiers, n'ont pas suivi leur choix universitaire initial.

**Chrystelle AMBLARD**

Nous allons maintenant parler du manque de temps, du stress et de la fatigue des étudiants.

## Le rapport au temps des étudiants

**Michael DELAFOSSE, La Mutuelle des Étudiants**

La Mutuelle des Étudiants, l'un des principaux organismes de protection sociale des étudiants, gère la sécurité sociale de 800 000 étudiants. Elle s'est vu reconnaître par le Ministère de l'éducation nationale une capacité d'expertise sur cette population. Ainsi en 2005, elle a réalisé une enquête nationale sur la santé des étudiants. Ce travail a permis d'aborder les questions de pratiques addictives ; en outre elle a mis en évidence le fait que 47 % des étudiants se déclaraient fatigués de façon continue (54 % des étudiants se sentaient tendus et angoissés).

Ces chiffres sont en rupture avec l'image que l'on a généralement des étudiants.

La variable temps est essentielle pour comprendre la situation. En effet de plus en plus d'étudiants travaillent pendant leurs études ; en outre le rythme universitaire a été bouleversé, les périodes janvier-mars et mai-juin étant caractérisées par une inflation d'examens ; les enseignants universitaires – qui effectuent de nombreux déplacements entre les universités – exercent une forte influence sur la détermination des emplois du temps universitaires et les étudiants ne constituent qu'une simple variable d'ajustement. Ainsi il est peu surprenant de constater que les emplois du temps de ces derniers présentent de grandes incohérences (ex : une journée de dix heures suivie de journées creuses). La question du rythme scolaire n'est donc pas prise en compte. En outre la crise du logement que nous connaissons depuis 2000 a conduit à modifier la localisation géographique de la population étudiante par rapport au campus. A Montpellier, les universités se situent au nord, au centre et de l'autre côté du Lez ; dans ces quartiers, les loyers sont élevés. Pour se loger moins cher, les étudiants s'éloignent des universités et doivent utiliser un moyen de transport ; ce temps de transport est allongé lorsqu'ils ont un emploi. Ainsi le temps constitue un élément d'explication de l'angoisse et de la tension ressenties par 54 % des étudiants interrogés.

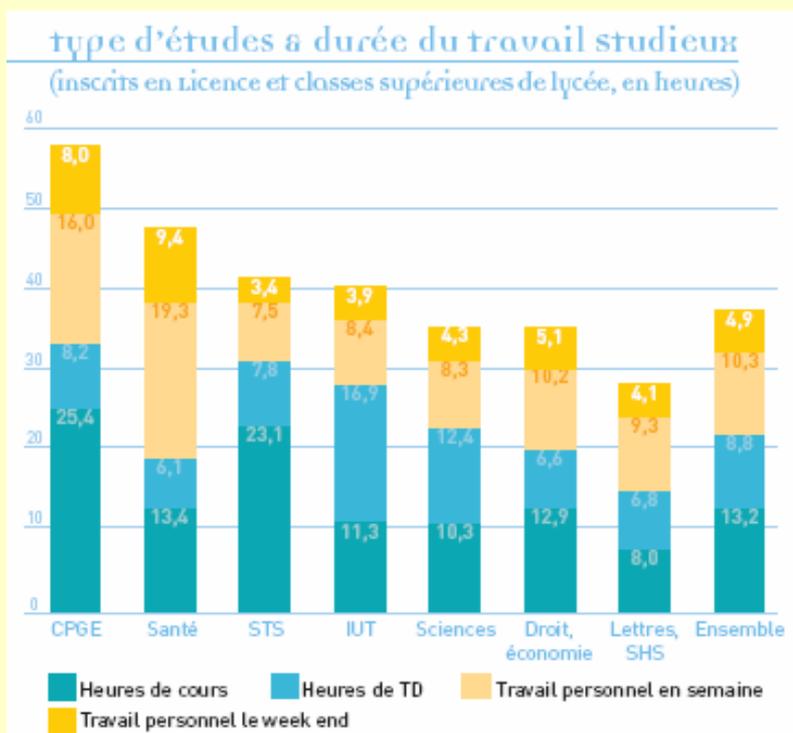
Les étudiants

Le temps des étudiants: rythmes de vie et rythmes urbains

Dans le cadre d'un partenariat LMDE- Montpellier Agglomération, nous avons mené une enquête en 2006 auprès de la population étudiante sur son rapport au temps. 49,4 % des étudiants considèrent le manque de temps comme un problème assez important ; 22,8 % le jugent très important. A Paris, il est probable que ces pourcentages auraient été beaucoup plus élevés. Le temps est donc un enjeu important.

Montpellier est assez bien doté en bibliothèques. Les étudiants demandent d'y avoir accès le soir (70 % seraient favorables à un prolongement des horaires des bibliothèques) et le week-end, une part non négligeable des étudiants venant de la Lozère, de Perpignan, du Vaucluse et de l'Ardèche.

A Montpellier, une seule médiathèque répondant aux attentes des étudiants est ouverte le samedi. A 10 heures, ses portes s'ouvrent et les étudiants se ruent dans la salle d'étude. Un conflit d'usage se pose alors puisque cette salle est aussi fréquentée par les habitants. Si un étudiant, venu de loin pour préparer son exposé, ne trouve pas de place pour travailler, il est stressé. Pour résoudre ce problème, les universités devraient ouvrir des salles de travail le week-end.



### **Chrystelle AMBLARD**

Le samedi après-midi, les usagers demandaient un **prolongement des horaires d'ouverture** des bibliothèques. Cette demande a été entendue puisque depuis le 1<sup>er</sup> juin elles ferment à 18h30 au lieu de 17h30.

### **Michael DELAFOSSE**

L'Agglomération s'est adaptée, mais nous n'avons toujours pas eu de réponse des politiques d'Etat. Dans le cas présent, l'intervention locale s'est donc substituée à l'intervention nationale.

### **Chrystelle AMBLARD**

Nos médiathèques ne sont pas adaptées aux demandes des étudiants et n'ont pas vocation à l'être car les bibliothèques universitaires sont là pour ça. Nous nous retrouvons donc avec des étudiants souvent insatisfaits des possibilités de prêt qui occupent beaucoup d'espace et qui sont souvent difficiles à gérer pour le personnel. Une vraie réflexion sur la coordination entre médiathèques et bibliothèques universitaires devra donc être menée pour que des nocturnes et des ouvertures le week-end soient décidées.

Nous allons maintenant aborder la question de l'alimentation.

## **Les temps des repas étudiants**

### **Elisabeth BATCAVE**

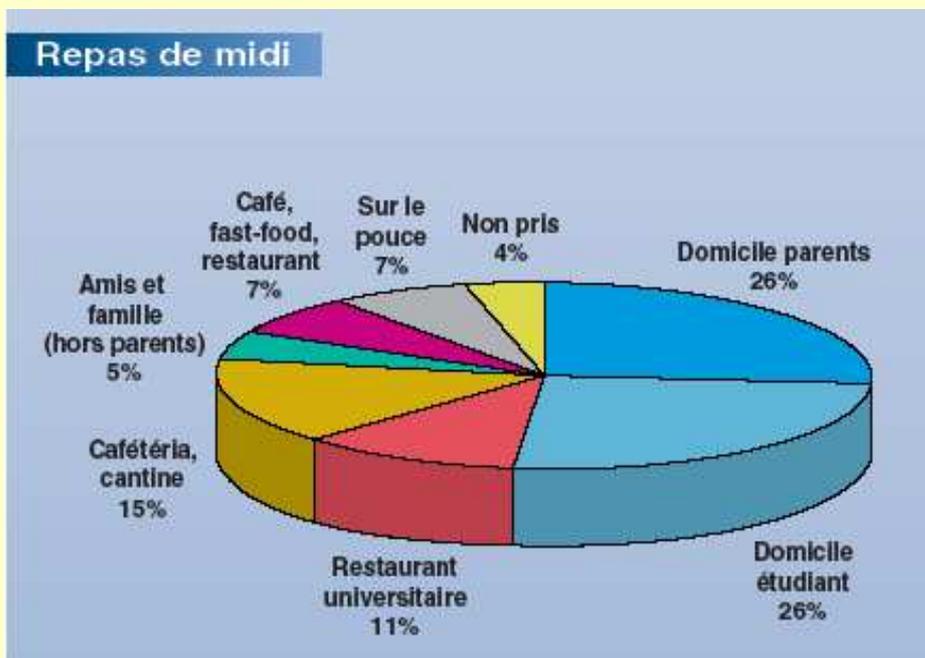
L'étude menée à Dunkerque a montré que la moitié des repas du midi sont pris à domicile. En semaine, 75 % des repas sont pris chez les parents. 63 % des étudiants estiment manger équilibré. 61 % déclarent manger des fruits et des légumes tous les jours. Ces résultats très positifs sur l'équilibre alimentaire sont probablement liés au fait qu'ils sont pris souvent au domicile des parents, et ne sont pas seulement l'évocation d'une impression.

Par contre 8 % des repas du midi sont sautés et 5 % de ceux du soir; les repas sont souvent réduits faute de temps (69 % des cas), pour pratiquer

Les étudiants  
Le temps des étudiants: rythmes de vie et rythmes urbains

une activité (10 %) ou faute d'argent (6 %) ; cette pratique est d'ailleurs généralement plus fréquente chez les étudiantes que chez les étudiants.

Pour finir, il faut savoir qu'un repas pris au restaurant universitaire coûte au maximum 6 euros. Il est intéressant de constater que 1 répondant sur 2 souhaite d'autres modes de restauration (brasserie, pizzeria, snack, fast-food, livraison de repas, etc.) alors qu'ils existent.



Tous ces chiffres seront à comparer également avec l'activité physique (déplacements) et sportives (loisirs) des étudiants.

D'après ces premiers résultats les pistes suivantes sont à explorer :

- aménager des temps de pause plus long le midi ;
- étaler les flux pour limiter la queue dans les restaurants universitaires ;
- diversifier l'offre de restauration ;
- et mieux communiquer et localiser l'offre de restauration à proximité des lieux d'études.

**Chrystelle AMBLARD**

L'emploi du temps des étudiants ne comporte parfois pas de pause le midi. Les universités devraient mieux tenir compte des rythmes chronobiologiques des étudiants. Le respect de la pause méridienne devrait faire l'objet d'une revendication nationale !

**Michael DELAFOSSE**

L'alimentation des étudiants et la viabilité des CROUS – de moins en moins fréquentés – sont liées. Lorsqu'un cours est programmé le midi, la santé financière d'un CROUS s'en ressent immédiatement.

**Chrystelle AMBLARD**

Force est de constater que les CROUS ont su faire évoluer leur offre, mais les directeurs de ces établissements ont parfois l'impression de prêcher dans le désert lorsqu'ils demandent aux universités de revoir les horaires des cours pour étaler les flux. Il faudrait que les partenaires dialoguent davantage pour que les étudiants puissent manger dans de bonnes conditions.

**Sylvain COMPAROT, Vice-président de l'Université de Bourgogne**

En 2003, le restaurant universitaire le plus important de l'Université de Bourgogne (2000 à 4 000 couverts par jour) a fermé durant un an pour restructuration. Une structure provisoire de 1 000 couverts a été mise en place. L'université avait demandé au rectorat de mettre en place des structures supplémentaires, mais elle s'est finalement retrouvée face à ses responsabilités. En début d'année, le Président de l'Université a écrit une note pour demander notamment la mise en place d'une pause méridienne, et d'un jeudi après-midi réservé au sport et à la culture. En novembre 2006, 30 % des emplois du temps étaient conformes à cette note. Dans ce contexte, il a fallu trancher.

Toutefois, il faut savoir que la majorité des 26 500 étudiants de l'Université de Bourgogne n'était pas favorable à la mise en place d'une

Les étudiants

Le temps des étudiants: rythmes de vie et rythmes urbains

---

pause méridienne, car nombre d'entre eux ne venaient que pour une demi-journée – ce qui leur permettait de manger chez eux le midi. Les représentants d'étudiants n'ont toutefois pas cédé et ont voté un texte qui allait à l'encontre de la position des « mandarins », qui jusqu'alors imposaient au responsable administratif des emplois du temps selon leur *desiderata*.

Suite au vote de ce texte, l'Université multidisciplinaire de Bourgogne a instauré une pause méridienne de deux heures par tiers – un tiers des étudiants est en pause de 11 à 13 heures, un tiers de 12 à 14 heures et un tiers de 13 à 15 heures – pour organiser six services de repas. Cette nouvelle gestion a permis de répondre à la demande de restauration des étudiants, malgré la taille réduite de la structure provisoire. Par ailleurs le jeudi après-midi a été banalisé pour que les étudiants puissent pratiquer un sport, ou suivre une activité culturelle.

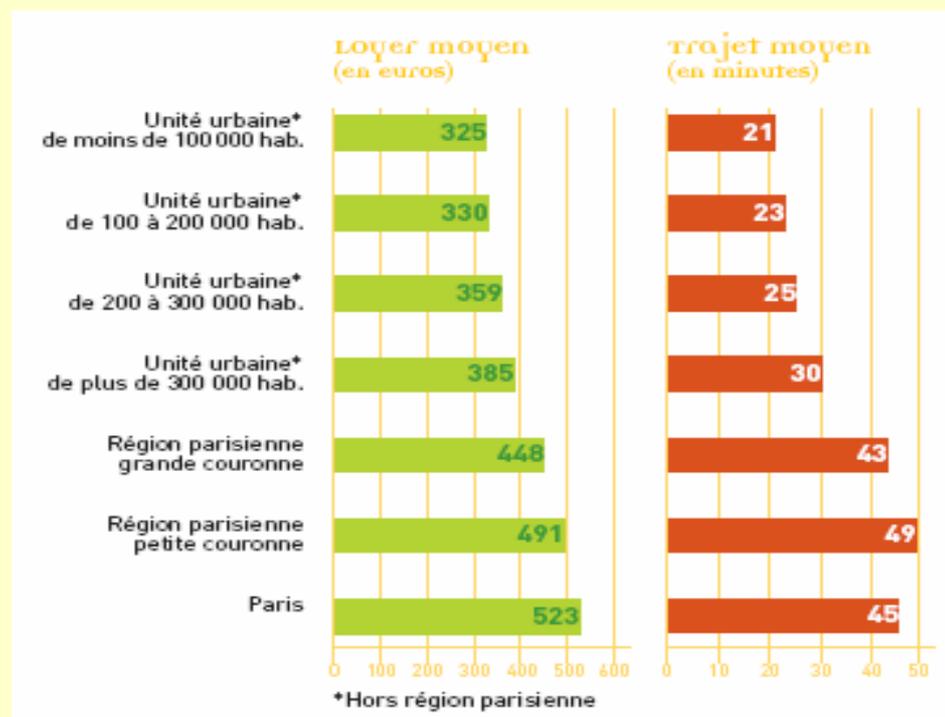
Pour certaines filières (ex : médecine) ces deux dispositions peuvent faire l'objet d'une dérogation, qui n'est plus accordée par un personnel administratif, mais par le président de l'Université.

A ce jour, ces mesures sont respectées à hauteur de 50 % ; un travail difficile doit donc encore être mené.

## Les temps de trajets étudiants

**Chrystelle AMBLARD**

On observe que plus on est dans de grandes unités urbaines, plus le temps de trajet s'allonge et plus les loyers y sont plus élevés.

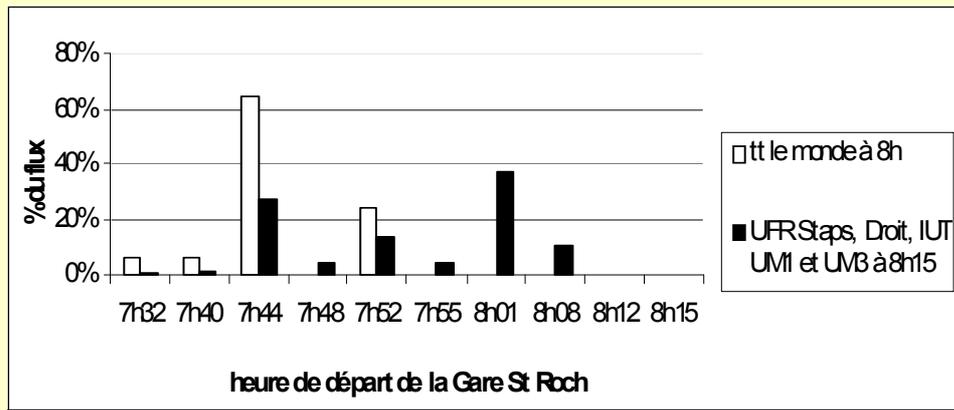


Dernièrement Montpellier Agglomération a fait face à de réelles difficultés sur la ligne 1 du tramway car trois universités de la ville qui comptent 54 000 étudiants, démarraient en même temps à 8h le matin ce qui saturait la ligne. A Poitiers comme à Montpellier Agglomération, un décalage des horaires a donc été mis en œuvre rapidement pour étaler les flux. Cette décision relève du bon sens, elle nécessite toutefois un portage au plus haut niveau. A Montpellier, le décalage s'est fait fac par fac, pour faciliter la gestion des salles de cours ce qui nous a permis de diviser par deux les flux universitaires. Après évaluation, nous espérons aller plus loin dans ce domaine. A Poitiers 5 UFR représentant 7000 étudiants ont décalé leurs horaires d'un quart d'heure entre 8h et 8h45.

Les étudiants

Le temps des étudiants: rythmes de vie et rythmes urbains

Analyse du flux entre la gare Saint Roch et le lieu d'étude en fonction du démarrage des cours

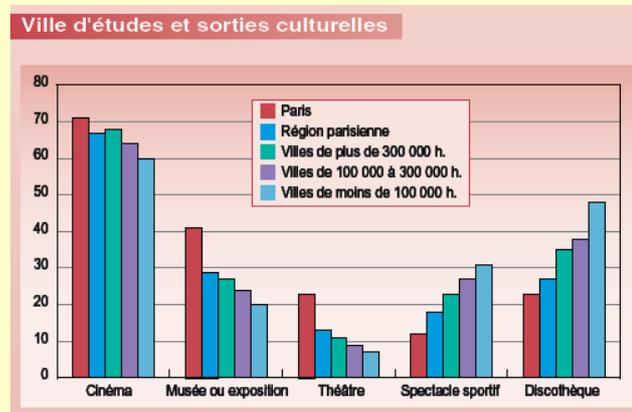


Suite à l'enquête LMDE, nous avons pu observer une forte demande de transport nocturne, en particulier les jeudis, vendredis et samedis soirs. Comme dans la plupart des grandes villes de France, Montpellier s'est doté d'un réseau de bus de nuit pour desservir les boîtes de nuit. A Belfort, une offre de transport à la demande a été développée lors des soirées étudiantes. Il serait intéressant de reproduire ces initiatives menées ailleurs.

**Michael DELAFOSSE**

A Montpellier, le Tram fonctionne jusqu'à 2 heure les vendredis et samedis depuis le 21 juin dernier. Cette offre de transport présente un avantage en termes de sécurité routière et de sécurité des espaces publics. En matière de loisirs, les étudiants pratiquent un sport et ont des activités culturelles plus ou moins régulièrement – notons cependant que 62 % des étudiants déclarent ne jamais aller au théâtre. Cette population demeure toujours insatisfaite de la connaissance qu'elle peut avoir des horaires des infrastructures. En outre il serait intéressant de se demander, qui, de l'utilisateur ou de la structure, doit s'adapter ? Quel point d'équilibre peut être défini en la matière ? Internet devrait être davantage utilisé pour fluidifier la circulation de ces informations.

*Sorties culturelles, enquête OVE 2003*



Nous avons posé des questions sur la perception des services universitaires. Les résultats sont catastrophiques puisque seuls 17 % des interrogés s'en déclarent satisfaits. Le monde étudiant change sous la pression du travail, sous la pression de la localisation géographique, et du fait des évolutions des offres de formation ; toutefois force est de constater que l'institution universitaire reste figée dans de fortes pesanteurs. Celles-ci sont légitimes, car les manques d'effectifs sont réels et les systèmes sont très complexes à gérer puisque les décisions politiques sont le fruit de cooptation, de rapports de pouvoir.

Lorsqu'un Président d'Université est élu par les personnels et les professeurs, il doit faire en sorte d'aménager de bons emplois du temps et de ne pas aborder les dossiers pouvant nuire à la paix sociale. Il faut dénoncer ces travers, car à défaut, elle n'évoluera pas en tenant compte des évolutions du territoire dans lequel elle inscrit son action.

Le fonctionnement de l'université conditionne la qualité de vie des habitants de ce territoire. Lorsque l'institution publique et la société civile étudiante de Montpellier ont admis cette réalité – à 8 heures, les étudiants mettaient 45 mn pour se rendre à l'université –, les horaires de cours ont été décalés. Lorsque nous sommes, avec Mme Amblard, allés voir les universités pour leur demander de faire en sorte que les étudiants puissent manger entre 12 et 14 heures, on nous a rappelé la complexité des initiatives qui pourraient être mises en œuvre dans ce domaine.

### **Sylvain COMPAROT**

Lorsqu'un Président est élu par les extérieurs et les étudiants, le phénomène inverse se produit – comme on a pu le voir à l'Université de Bourgogne– puisque des mesures ont été prises pour répondre aux attentes des étudiants (pause méridienne, jeudi banalisé, salle informatique ouverte tard le soir et le samedi).

### **Michael DELAFOSSE**

Il faut trouver d'autres leviers d'action. La capacité des collectivités locales à contractualiser avec les universités constitue un facteur de changement.

## Réactions

### Thérèse RABATEL

Les professeurs doivent gérer de nombreuses contraintes de travail – dont vous ne tenez pas compte – avec un emploi du temps de 60 heures par semaine. Je connais plusieurs professeurs d'universités qui ont régulièrement rendez-vous avec les étudiants, des tâches administratives énormes, qui doivent être enseignants-chercheurs... Dans votre discours – très touchant et juste sur les difficultés de la vie étudiante – vous ne pouvez pas uniquement dénoncer le « mandarinat », car vous ne serez pas entendus.

### Sylvain COMPAROT

Tous les professeurs ne sont pas mandarins. Par ailleurs le ministère estime qu'il manque à notre université 100 emplois IATOS pour assurer un fonctionnement à 80 %. Pour ouvrir les salles informatiques jusqu'à 23 heures, nous avons veillé à ne pas pénaliser le service du personnel.

### Thérèse RABATEL

Je suis d'accord, mais votre discours laissait penser que les problèmes de temps des étudiants étaient liés au fait que les professeurs sont entre autres intraitables sur leur emploi du temps.

### Sylvain COMPAROT

Ce problème n'est pas lié à l'individualité, mais à un corporatisme de masse.

La plupart des universités ont recomposé leur Conseil d'Administration en faisant le choix de réduire la représentation des étudiants et du personnel IATOS, et de renforcer celle des enseignants chercheurs. Cette évolution n'est pas de nature à améliorer l'équilibre des forces en présence dans ces instances et à faciliter le dialogue entre les différentes parties présentes.

### **Dominique ROYOUX**

A Poitiers, les cours de cinq UFR ont été décalés le matin, mais pas l'après-midi. Certaines associations se sont ainsi plaintes de ne plus pouvoir se réunir. Respecter la pause méridienne est un principe intéressant, mais les étudiants n'y sont pas toujours favorables.

### **Sylvain COMPAROT**

Nous avons eu beaucoup de difficultés à communiquer sur l'adoption d'une pause méridienne de deux heures. Cette disposition, qui nécessite une réorganisation difficile à mettre en œuvre, nous a semblé intéressante, notamment pour les étudiants handicapés – temporaires ou non – qui n'avaient pas assez de temps pour traverser le campus et déjeuner. Notre but n'était pas d'arriver à 100 % dès l'adoption de cette mesure ; depuis 2005, nous progressons régulièrement, comme nous le montrent un certain nombre d'indicateurs que nous suivons. Notre objectif est d'arriver à 80 % d'ici 2011.

## Rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés

**Véronique JEANNIN, Responsable du Bureau des temps de Paris**

Le travail que je vais vous présenter est centré sur les liens entre les études et le travail. Les universités Paris IV, VI et VII ont été retenues, car elles présentaient des profils différents. Une centaine d'entretiens a été organisée, auprès d'étudiants, d'employeurs et de syndicats étudiants. Une étude quantitative a été menée auprès de 3 000 étudiants répartis dans les trois universités. En outre un *benchmarking* européen (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni) a été réalisé pour voir comment les salariés étudiants étaient pris en compte dans les politiques publiques menées par nos voisins.

De cette étude ont été exclus des étudiants ayant une activité professionnelle intégrée dans leurs études (ex : étudiants en médecine, formation en alternance, doctorant, etc.). Nous nous sommes donc centrés sur les licences et les masters. Plus les étudiants avancent dans leurs études, plus ils travaillent. Les étudiants littéraires travaillent davantage que les étudiants scientifiques. Parmi la population d'étudiants travailleurs, les étudiantes sont plus présentes. 49 % des étudiants déclarent travailler pour financer certaines dépenses ; 2 % travaillent par obligation ; 17 % doivent financer toutes leurs dépenses ; 32 % financent une part de leurs dépenses. Notre prestataire a essayé de voir dans quelle mesure le fait de devoir financer tout ou partie de ses dépenses était un facteur de motivation pour travailler. Il existe bien évidemment une corrélation entre le volume d'heures travaillées et la situation économique.

Une activité rémunérée commence à entrer en concurrence avec les études lorsque les étudiants travaillent à mi-temps ou plus et plus de six mois par an. Notre prestataire a défini trois typologies d'étudiants travailleurs :

- les réalistes (35 % des étudiants travailleurs) travaillent moins d'un mi-temps par choix ou pour financer certaines de leurs dépenses ;

Les étudiants

Rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés

---

Ils ne mettent donc pas en danger leurs études ;

- les dynamiques (4 %) travaillent plus d'un mi-temps et se mettent en situation d'échec, sans forcément en être conscients ;
- les volontaires (10 %) sont obligés de travailler plus d'un mi-temps, et sont conscients des conséquences de leur activité professionnelle sur leur cursus.

Le taux d'échec de ces typologies d'étudiants est respectivement de 24, 37 et 18 %. Les réalistes se situent davantage parmi les scientifiques – ce constat est logique puisque leur emploi du temps universitaire est chargé. Les dynamiques et les volontaires sont plutôt des littéraires. Les CSP les plus élevés sont parmi les réalistes.

Les étudiants travaillent essentiellement dans les domaines des services aux particuliers, de la restauration (36 %), et dans une moindre mesure, dans le secteur public et associatif. Ces emplois sont généralement en horaires décalés – les étudiants préfèrent bien évidemment travailler en fin de journée –, rémunérés au SMIC et peu qualifiés ; les responsabilités assumées sont limitées ; le lien entre le travail et les études est peu présent – ceci est dommage puisqu'une activité professionnelle complémentaire constituerait un plus sur leur CV ; les étudiants n'ont recours à aucune stratégie pour trouver un travail et demandent de la souplesse dans leur rythme de travail, notamment lors des périodes d'examens.

Les employeurs ayant fréquemment recours aux étudiants sont globalement satisfaits, car ces derniers occupent des emplois en horaires décalés, et sont sérieux. Les entreprises, mal perçues par le monde universitaire, sont en attente de dialogue.

En semaine, les étudiants travaillent plutôt en soirée avec des pics en fin d'après-midi, le mercredi et le samedi. Il y a un véritable phénomène de fidélisation très net pour les activités de babysitting. Lorsqu'ils travaillent durant l'année, ils prennent généralement moins de vacances l'été (cinq semaines, contre sept semaines et demie pour ceux qui ne travaillent pas).

L'état des lieux en matière d'articulation des temps a montré que les

Les étudiants  
Rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés

---

étudiants travailleurs sont très demandeurs pour connaître à l'avance leur emploi du temps et les dates d'examen ; en outre ils souhaiteraient la mise en ligne des cours et un dialogue facilité avec les personnels administratifs et les enseignants par le biais d'Internet ; enfin ils demandent à pouvoir rattraper les cours manqués dans un autre groupe. Vis-à-vis des employeurs, les étudiants demandent des facilités pour assister au cours, et des congés spéciaux pour les examens. La possibilité de concentrer les examens en contrôle terminal est ouverte aux étudiants salariés, mais elle demeure extrêmement pénalisante puisque ces étudiants ne peuvent pas bénéficier d'un contrôle continu. Dans les filières littéraires, les étudiants salariés peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire aux TD. Plus les filières sont importantes, plus les possibilités de choix des créneaux horaires sont grandes.

Des systèmes D s'organisent pour rattraper les cours manqués. De plus en plus, les universités se dotent d'un système d'information sur le programme des examens ; cet outil permet en outre l'impression de convocations mises en ligne. Aucune université ne programme d'examens le soir et le week-end et lors des périodes privilégiées par les étudiants.

Concernant les pratiques identifiées dans d'autres pays européens, on peut constater que les universités allemandes se placent comme des employeurs d'étudiants. Aux Pays-bas, des agences d'intérim sont spécialisées dans les jobs étudiants. Au Royaume-Uni, des services emplois-universités facilitent la recherche d'emplois pendant et après les études ; les étudiants anglais sont totalement dissuadés de travailler au-delà d'un mi-temps durant leurs études. Au Danemark, les services emplois-universités proposent aux étudiants des emplois en lien avec leurs études. Dans ce pays, ainsi qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les étudiants à temps partiel bénéficient d'un statut spécifique. Le principe de numérisation de l'université se retrouve dans ces trois pays.

L'étude que je viens de vous résumer a fait l'objet de deux gros rapports. Elle contient un certain nombre de pistes d'action :

Les étudiants

Rythmes, pratiques et attentes des étudiants salariés

---

- mettre en place des indicateurs de suivi dans le temps de la situation des étudiants salariés ;
- faciliter l'articulation des emplois du temps d'étudiants salariés en anticipant sur les inscriptions ;
- développer des plages horaires spécifiques, en évitant les soirées ;
- promouvoir une vraie politique universitaire en faveur des étudiants salariés, à travers notamment la mise en place d'une véritable stratégie de recherche d'emploi.

Grâce à une telle stratégie, l'activité exercée par l'étudiant serait mieux qualifiée et constituerait un véritable levier d'insertion professionnelle. Toutefois force est de constater que les services emplois des universités sont très mal configurés, puisque leur objectif est de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leurs études. Une solution possible consisterait à organiser une mise en réseau des services emplois, des ANPE, des CROUS et des entreprises afin de proposer un *continuum* de propositions d'emplois (emplois non qualifiés, emplois en lien avec les études, stages, apprentissage, etc.). Le renforcement des liens entre les universités et les entreprises est fondamental pour parvenir à établir ce type de proposition. En outre les universités devraient mener une réflexion sur le statut des étudiants salariés, celle-ci devant notamment porter sur:

- la création d'un statut des étudiants à temps partiels – qui effectuent un cursus d'un an en deux ans –,
- la mise en place de stages obligatoires – les stages étant à temps plein, des expérimentations devraient être mises en œuvre pour rendre compatibles stages et activité professionnelle –
- le développement des filières en alternance,
- la validation dans les diplômes de l'apport des expériences professionnelles.

## Réactions

### **Luc GWIAZDZINSKI**

Le pôle universitaire de Strasbourg a adopté de nombreuses mesures sur toutes ces questions. Ainsi il serait intéressant d'échanger avec ses responsables. Par ailleurs il faudrait s'interroger sur le fait que des étudiants boursiers travaillent.

### **Véronique JEANNIN**

Une forte corrélation existe entre le volume d'heures travaillées et le taux de réussite. L'allocation de bourses varie d'un pays à un autre.

### **Thérèse RABATEL**

La précarisation du monde étudiant est grandissante, car la situation des parents est elle-même parfois difficile et les loyers augmentent. Les Bureaux des temps doivent-ils accompagner la flexibilité des salariés-étudiants, et ainsi éviter aux employeurs de se poser un certain nombre de questions quand ils les embauchent ? Eternelle question des travaux sur l'aménagement du temps. Si nous avons une marge de manœuvre sur les bourses, nous devrions essayer de jouer sur les deux leviers.

### **Véronique JEANNIN**

Les étudiants travailleurs constituent une population très hétérogène. Une partie de ceux qui travaillent moins d'un mi-temps ne sont pas obligés de travailler.

La motivation à travailler est très variable et dépend du désir d'autonomie de l'étudiant. L'examen de la précarité des étudiants suppose donc de relativiser les chiffres.

### **Patrick VASSALLO**

Sur ce thème, il faut avoir quelques principes et être réaliste quant au rôle des collectivités locales. Si celles-ci doivent supporter la plus grosse part de l'effort permettant aux étudiants de travailler correctement, la distorsion entre territoires risque d'être très importante. A Saint-Denis, je doute que la collectivité soit en mesure de financer 40 000 bourses.

Par ailleurs il faut que les emplois proposés aux étudiants soient qualifiants et effectués dans des conditions correctes – car on ne peut pas encourager les stages gratuits. Enfin il faut savoir que l'histoire entre la Ville et l'Université de Saint-Denis est difficile puisqu'elles se sont regardées en chiens de faïence durant 15 ans. Les relations entre les deux demeurent difficiles et sont portées par peu d'élus et de responsables universitaires.

Il faudrait travailler dans une logique gagnant-gagnant, notamment par le biais de contrats. Nous avons eu recours à cet outil pour les métiers de la petite enfance et les infirmières. En outre nous avons initié le dispositif *Atout jeunes* qui constitue un guichet libre ouvert aux étudiants. Dans ce domaine, les problèmes sont réels et devraient peut-être faire l'objet d'un groupe de travail. Il faut savoir que le coût d'une scolarité varie entre 4 000 et 8 000 euros. Lorsqu'un fils de RMIste doit partir un an à l'étranger pour suivre ses études, le problème financier est évident. Le montant des aides d'urgence que nous pouvons accorder dans ce domaine n'est pas suffisant.

Je suis persuadé que le principe d'autonomie des universités va rendre les universités riches plus riches ; il devrait en aller de même en ce qui concerne les étudiants. Les Conseils régionaux – qui jouent d'ores et déjà un rôle important en matière de formation, y compris universitaire – et les organisations d'étudiants et d'enseignants devraient travailler ensemble, notamment pour réaliser une charte de la vie étudiante.

## LISTE DES PRINCIPAUX INTERVENANTS

*Par ordre d'intervention*

**Jean-Pierre MOURE**, 1<sup>er</sup> Vice-président, Montpellier Agglomération  
**François DELACROIX**, Directeur Général des Services de Montpellier Agglomération  
**Anne-Marie MONOMAKHOFF**, Présidente de Tempo Territorial, Directrice des études, Conseil Général de Gironde  
**Lucie VERCHERE TORTEL**, Chargée de mission, Espace des temps du Grand Lyon  
**Jean-Yves BOULIN**, sociologue, Université Paris Dauphine, CNRS/IRISES  
**Jacques ARTIERE**, Secrétaire Général de la C.F.D.T de l'Hérault  
**Catherine COUTELLE**, Députée de la Vienne, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Poitiers  
**Jocelyne BOUGEARD**, Ajointe au Maire de Rennes  
**Véronique JEANNIN**, Responsable du Bureau des Temps de la ville de Paris  
**Peggy BUHAGIAR**, Chef de projet Bureau des temps de la ville de Paris  
**Benoît GUINAMARD**, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais  
**Cédric SZABO**, Ville de Dijon  
**Michelle KERGOAT**, Université Rennes 1  
**Christiane DELTEIL**, Présidente du Centre d'information sur le droit des femmes (Hérault) et membre du Conseil de Développement de l'Agglomération de Montpellier  
**Thérèse RABATEL**, Vice-présidente du Grand Lyon  
**Mad JOUBERT**, Éluée de la Communauté d'Agglomération de Poitiers  
**Patrick VASSALLO**, Conseiller Délégué, auprès du Maire de Saint-Denis  
**Jean-Louis GELY**, Montpellier Agglomération  
**Danièle TOUCHARD**, Directrice du bureau des Temps de la Ville de Rennes  
**Elisabeth BATCAVE**, Mission Temps - Communauté Urbaine de Dunkerque  
**Michael DELAFOSSE**, La Mutuelle des Étudiants  
**Sylvain COMPAROT**, Vice-président de l'Université de Bourgogne  
**Chrystelle AMBLARD**, Chargée de mission, Montpellier Agglomération  
**Monique JACQUIN**, Chargée de mission Région Languedoc-Roussillon  
**Bruno MALHEY**, DGA, Mairie de Montpellier  
**Dominique ROYOUX**, Agence des temps, Communauté d'Agglomération de Poitiers  
**Luc GWIAZDZINSKI**, Directeur de l'agence Sherpaa